

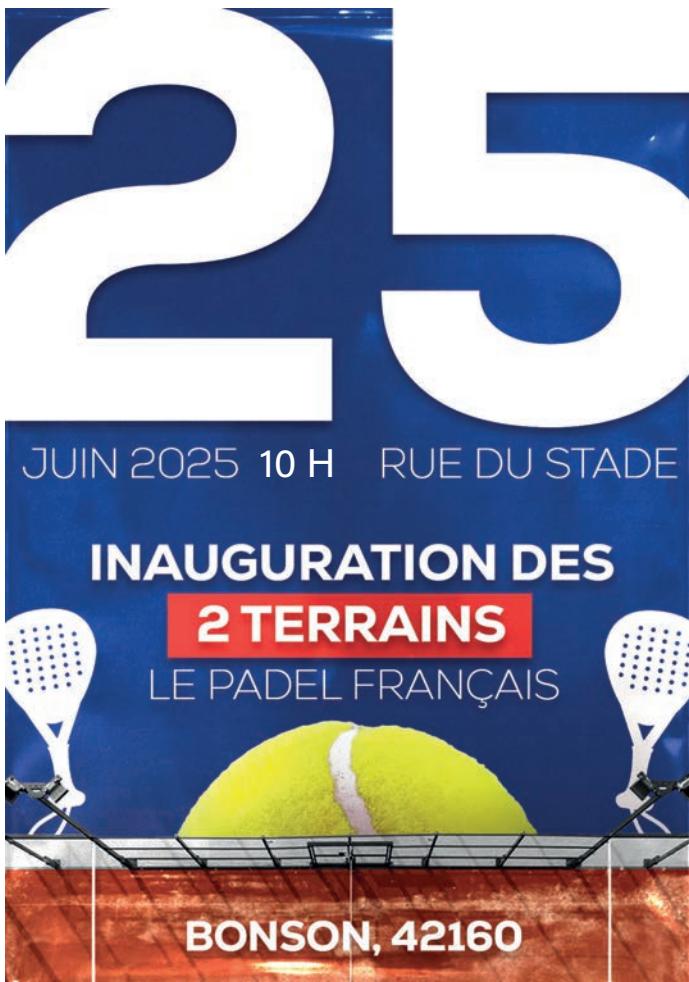


au fil du Bonson

Bulletin municipal

Avril 2025 - n°114





SOMMAIRE :

Informations Municipales

Page 2

Enfance Jeunesse

Page 28

Vivre ensemble

Page 33

Saison culturelle

Page 36

Associations

Page 37

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°113 - Avril 2025

Tirage à 2200 exemplaires

Directeur de publication :

M. Thierry DEVILLE

Délégation :

Mme Christine PAQUIS

Rédaction : Élus, Associations,
Services municipaux

Maquette, Conception &
Réalisation :

Service Communication

Impression : Imprimerie Images

Distribution : Élus & bénévoles



Certifié PEFC



Ce produit est issu de
forêts gérées durablement,
de sources recyclées et
contrôlées

www.pefc-france.org

INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,
Le mois d'avril marque un moment fort de la vie municipale : notre budget pour l'année 2025 a été adopté lors du dernier conseil municipal. Ce budget, fruit d'un travail exigeant et collectif, a été bâti avec une seule ambition : agir concrètement pour notre commune, avec responsabilité et en tenant compte des attentes exprimées par chacune et chacun d'entre vous.

Priorité a été donnée à nos services de proximité, à l'amélioration de notre cadre de vie, à la transition écologique, ainsi qu'au soutien à nos associations et à notre école. Nous avons fait le choix d'investir dans des projets structurants tout en veillant à maîtriser nos finances. C'est un cap clair que nous nous fixons : répondre aux besoins d'aujourd'hui, sans compromettre l'avenir.

Ce début d'année a également été riche en événements et rencontres. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé aux voeux, aux cérémonies des naissances et des mariages, aux bourses du CCAS, aux spectacles de la saison culturelle, à l'accueil des nouveaux arrivants, aux manifestations associatives... Ces moments de dialogue sont essentiels. Ils renforcent notre volonté d'une action municipale ouverte, participative et au plus proche de vos préoccupations.

Notre tissu associatif, si dynamique et engagé, est un pilier essentiel de notre commune. Cette année encore, nous avons renforcé notre soutien aux associations culturelles, sportives, solidaires et citoyennes. Elles font vivre notre territoire, favorisent le lien social et offrent à chacun des possibilités d'engagement et d'épanouissement. Un grand merci à tous les bénévoles qui, par leur dévouement, font battre le cœur de notre commune.

Le sport occupe lui aussi une place centrale dans notre action. Afin de favoriser la pratique pour tous, la commune a repris la gestion en direct de la location des courts de tennis municipaux, pour offrir un accès plus simple et plus large aux amateurs de raquette. De plus, dans une volonté de développer de nouvelles pratiques sportives, deux pistes de Padel sont en cours de création. Nous avons également terminé l'aménagement de chemins de petite randonnée pour encourager la promenade, la découverte de notre patrimoine naturel et favoriser le bien-être de tous.

Parmi les projets majeurs de cette année, la création du nouveau Pôle Enfance avance à grands pas. Il valorisera pleinement les équipements existants grâce à la mutualisation des locaux du site des Javellettes/Jules Verne et de leurs usages, tout en maîtrisant la surface construite et en limitant l'étalement urbain par une mutualisation des parkings et des accès.



La capacité d'accueil reste évolutive, et les espaces extérieurs s'intègrent harmonieusement dans le parc. Cet équipement favorisera le bien-être des enfants, le confort des familles et améliorera les conditions de travail des animateurs.

Il adopte une démarche environnementale ambitieuse, en privilégiant l'éco-conception, les énergies renouvelables, les économies d'énergie et un confort thermique optimal. Le projet bénéficie du soutien technique et financier de l'État, de la CAF et de tous les autres partenaires institutionnels.

Cette réalisation traduit concrètement notre engagement en faveur de la jeunesse et de la qualité du service public local.

Enfin, nous avons devant nous un printemps animé :

- Défi 10 jours sans écran en partenariat avec la FCPE, le Sou des écoles et les enseignants.
- A cette occasion la municipalité remettra les traditionnels vélos aux élèves CE1 pour la 9ème année consécutive ;
- Inauguration des Chemins d'Anaïs, 40,8km de sentiers et randonnées afin d'arpenter Bonson autrement ;
- Fête de la musique le 21 Juin en collaboration avec Bonson en fête ;
- Officialisation du jumelage avec la commune de Bonson située dans les Alpes-Maritimes ;
- Inauguration des pistes de Padel, au complexe sportif, par la société Le Padel Français ;
- Ouverture du nouveau pôle enfance.

Votre engagement, votre présence et vos idées sont les moteurs de notre action municipale. Ensemble, continuons à faire vivre et grandir notre commune.

Très sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry Deville".

Thierry DEVILLE
Maire de Bonson

NAISSANCE 2024 ERRATUM

Une coquille s'est glissée sur l'orthographe d'un prénom dans la liste des naissances 2024.
A la date du 22 juillet 2024, il fallait lire : Ylay GULCU et non Alay GULCU.

VISITE PRÉFECTORALE D'ALTINNOVA

Mardi 28 janvier, Monsieur le Préfet de la Loire, Alexandre ROCHATTE, Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, Géraud D'HUMIERES, Monsieur le Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la Loire, secrétaire général adjoint de la préfecture de la Loire, Hugo Le FLOC'H ont visité la société ALTINNOVA basée dans la ZAC des Plaines et spécialisée dans les équipements et services pour aménagements cyclables.

Monsieur le Maire, Thierry DEVILLE et son adjoint délégué à la vie économique, Nathan ALBOUY, ont profité de cette visite du corps préfectoral pour souligner l'attractivité du territoire bonsonnais et les nombreuses entreprises à forte valeur ajoutée présentes sur la commune.

Les échanges ont été nombreux notamment autour du développement de l'entreprise et de ses forts investissements vers la robotique. Merci à Madame Corinne VERDIER pour son accueil et la qualité de la présentation des atouts d'Altinnova.

altinnova®

04



VISITE DU SOUS-PRÉFET



En ce mardi 1er avril, M. le Sous-Préfet de Montbrison nous a honorés de sa présence lors d'une visite dans notre commune.

Monsieur le Maire entouré de plusieurs adjoints lui a présenté la commune ainsi que les nombreux projets réalisés et en cours de réalisation notamment le nouveau Centre de Loisirs.

Durant cette visite, nous nous sommes rendus sur le chantier en cours, le village séniors et pour finir la Chapelle Notre Dame de Bonson.



HOMMAGE MARIE-CHRISTINE GIRARD



Marie-Christine GIRARD nous a quittés quelques jours avant ses 72 ans, le samedi 22 mars 2025, des suites d'une longue maladie. Elle a toujours été une battante, dans sa jeunesse, dans la vie de tous les jours et dans son travail à l'URSSAF où elle a gravi tous les échelons.

Pendant 25 ans, dont 20 ans de présidence, elle a œuvré avec dévouement, rigueur et organisation au sein de l'Amicale des donneurs de sang de Bonson, Saint-Marcellin et Sury-Le- Comtal, ainsi qu'au niveau de l'Union Départementale des donneurs. Toujours disponible et répondant toujours présente, elle a aussi aidé de nombreuses personnes âgées ainsi que le CCAS de notre commune.

Elle était également sportive et a pratiqué assidument le basket loisir et la marche.

Malgré une vie saine et son courage, la maladie a pris le dessus et l'a enlevée à sa famille et à ses très nombreux amis.

Elle restera à jamais dans nos mémoires et dans nos coeurs.

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



Le mercredi 19 mars, la municipalité a rendu hommage à nos anciens combattants en s'associant aux commémorations nationales du 19 mars 1962



NOUVELLE POLICIÈRE MUNICIPALE

En septembre dernier, Mathieu CALEYRON, qui dirigeait la police municipale depuis 2012, a rejoint la Ville de Saint-Galmier. Pour le remplacer, la commune a recruté Caroline CHATAIN, 34 ans, savoyarde d'origine qui arrive de Saint-Marcellin-en-Forez où elle était en poste depuis quatre ans.

« Mon parcours professionnel dans les forces de sécurité a débuté en 2009 au sein de la Gendarmerie Nationale, où j'ai intégré le peloton autoroutier de Maurienne, avant d'être affectée en brigade territoriale à Grenoble.

En 2013, j'ai rejoint les rangs de la Police Municipale d'Annecy, poursuivant ensuite mon parcours dans différentes collectivités : Firminy puis Saint-Marcellin-en-Forez avant mon affectation actuelle à Bonson.

Ces diverses expériences m'ont permis d'acquérir une solide connaissance du terrain et des problématiques de sécurité publique dans des contextes variés (zone autoroutière, milieu urbain et semi-rural). J'ai également pu développer des compétences spécifiques en matière de sécurité routière, médiation, prévention, etc. »

En place depuis le début du mois de janvier, elle travaille avec Timothée RICCI, à Bonson depuis 2021.



UN GRAND MERCI À LA BIBLIOTHÈQUE DE BONSON !

L

a joie a récemment envahi La Forêt Retrouvée avec l'arrivée de nouveaux livres pour enfants, généreusement offerts par la bibliothèque de la mairie de Bonson. Ces ouvrages, soigneusement sélectionnés, viennent enrichir notre petit coin de lecture et offrir aux enfants des moments d'évasion et d'apprentissage précieux.

Nous adressons un immense merci à la mairie de Bonson pour ce cadeau d'une grande valeur, qui soutient notre mission d'offrir aux plus jeunes un environnement propice à l'épanouissement, à la lecture et à l'imaginaire. Ensemble, continuons à semer les graines du savoir et de la curiosité !



Madagascar et la médiathèque

L'association « La Forêt retrouvée » œuvre en faveur des habitants de l'île et la médiathèque par l'intermédiaire d'un ancien bonsonnais, Lionel Freyssenon, envoie des livres qui ont été lus et relus par les enfants (cf : l'article ci-dessus)

06



LES DIFFERENTS ABONNEMENTS

Vous pouvez emprunter ou lire sur place de nombreux magazines. Prochainement vous en trouverez un nouveau dans nos rayons « Parents » et nous espérons qu'il intéressera de nombreux abonnés.

Des tableaux « ombres et lumières »
Des tableaux prêtés par l'association « ombres et lumières » ornent des murs de la médiathèque. Merci aux peintres qui nous permettent d'apporter beauté et couleurs à nos abonnés.



CD et DVD

Pour beaucoup d'entre nous le mot « médiathèque » évoque aussitôt les livres. Mais à Bonson on vous propose GRATUITEMENT le prêt de CD et DVD. N'hésitez pas à venir découvrir ce que nous proposons à nos abonnés.



OUVERTE LES :

- MARDI : 16h30 - 18h30
- MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00
- VENDREDI : 15h30 - 18h00
- SAMEDI : 09h00 - 12h00

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :
mediatheque-bonson2@wanadoo.fr





De Récré A2 au Club Dorothée, l'ascension du manga jusqu'à la Médiathèque de Bonson.

Le manga est aujourd'hui un objet incontournable de la pop culture. La preuve ? Sur les cent livres les plus vendus en 2022, un quart était des mangas, ces bandes dessinées japonaises dont la France est aujourd'hui le deuxième consommateur. Ces œuvres, longtemps décriées, ont aujourd'hui acquis leurs lettres de noblesse. Retour sur un phénomène littéraire et télévisuel !

• Débuts confidentiels, popularité télévisuelle

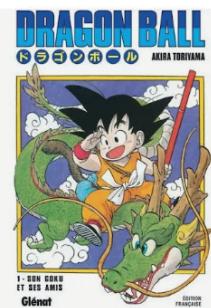
Les mangas arrivent discrètement en France à la fin des années 60 et connaissent une diffusion plutôt confidentielle dans les années 70. Certains titres, comme Gen d'Hiroshima (1979), sont édités et attirent un public de niche, avant de connaître une plus grande popularité lors de rééditions au tournant du XXI^e siècle. Si les mangas deviennent populaires à la fin des années 70 et dans les années 80/90, c'est en fait grâce à la télévision : Goldorak, Albator ou Candy apparaissent dans Récré A2, l'émission jeunesse d'Antenne 2 présentée par Dorothée. C'est ensuite dans l'emblématique Club Dorothée, sur TF1, que des séries comme Dragon Ball, Ken le Survivant, Sailor Moon ou encore Les Chevaliers du Zodiaque vont connaître un indéniable succès. Si les animes, comme on les appelle, ont souvent été l'objet de polémiques stériles et infondées (violence traumatisante, animation bâclée...), ils ont rencontré un tel succès que les éditeurs ont commencé à publier les bandes dessinées dont ils étaient issus, y voyant un intérêt commercial non négligeable.

• Un indéniable succès qui ne se dément pas

Depuis lors, le manga n'a cessé de connaître une diffusion exponentielle, attirant un nombre de lecteurs grandissant et infiltrant de nombreux domaines de la culture, du jeu vidéo au cinéma, en passant par les produits dérivés. Des centaines de titres ont ainsi envahi les rayons des librairies et des bibliothèques. Longtemps dénigré par les amateurs de la bande dessinée, le manga est aujourd'hui une branche à part entière du neuvième art et attire petits et grands, filles et garçons, tant leur variété est grande. Shônen, seinen, shôjo ou encore kodomo sont peut-être des mots qui ne vous sont pas familiers. Ce sont des genres du manga. Les catégories sont nombreuses, parfois perméables. Ainsi, cela permet de toucher une très grande variété de lecteurs : le shônen (Dragon Ball, Naruto, One Piece...) s'adresse principalement aux garçons adolescents alors le shôjo est son équivalent pour les adolescentes (Sailor Moon, Candy Candy...). Le seinen est destiné à un public plus adulte (Death Note...) alors que le kodomo attirera un public plus enfantin (Pokemon).

• Le manga à la Médiathèque de Bonson

Découvrir le manga, c'est plonger dans des univers multiples et variés. On peut dire sans mentir qu'il y en a pour tous les âges et les publics. Aventure, science-fiction, romance ou historique, le manga se décline pour tous les goûts ! Notre médiathèque étoffe depuis quelques mois son rayon consacré à la bande dessinée japonaise et vous propose régulièrement des nouveautés. Alors, venez les découvrir et succomber au pouvoir du prisme lunaire ! Vous n'avez pas la référence ? Pas de panique, commencez par lire le classique du genre : Dragon Ball !



Sylvette Delorme

1ER ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

- Seule association à accompagner les malades, leurs proches, les chercheurs comme les décideurs pour une approche complète, la Ligue est la 4e association préférée des Français. Depuis plus de 100 ans, ses salariés et bénévoles agissent pour :

Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie des personnes malades et de leurs proches

Grâce à des soins de supports et à un accompagnement sur les droits des malades



LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER

Informier, sensibiliser, éduquer différents publics pour dépister et prévenir la maladie

Sur les facteurs de risques et les modalités des dépistages pour agir sur près de 40% de cas de cancers



Financer et contribuer à la recherche en cancérologie

En sélectionnant les meilleures équipes et en soutenant de jeunes talents de la recherche



Porter la voix des personnes malades et de leurs aidants et assurer la défense de leurs droits

Pour faire évoluer les politiques et faciliter la réinsertion sociale et professionnelle après la maladie.



Installé à Saint-Etienne, le Comité de la Loire, présidé par le Dr Jérôme Jaubert, s'investit au quotidien dans des actions :

- de prévention et promotion des dépistages,
- d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches pendant et après les traitements,
- de soutien à la recherche en cancérologie pour faire reculer la maladie
- et de mobilisation de la société face au cancer

Son Espace Ligue, lieu chaleureux et non médicalisé, est pensé pour améliorer la prise en charge et la qualité de vie pendant et après les traitements aussi bien pour la personne malade que pour l'entourage.

Une équipe de professionnels et de bénévoles accueille physiquement ou par téléphone les personnes et leur propose des soins de support pendant et post traitement.

**IGUE CONTRE LE CANCER - Comité de la Loire - 4 rue Emile Noiro - 42100 St Etienne
04 77 32 40 55 - www.ligue-cancer.net/42-loire**

VÉLOBUS... ÇA REPART DÈS LE 19 MAI !

Reprise du vélobus les lundis matin et lundis soir à ces dates :

MAI : les lundis 19 & 26

JUIN : les lundis 02, 16, 23 & 30



Reprise du Vélobus les lundis pour les élèves du CE2 au CM2 à partir du 19 mai jusqu'au 30 juin 2025.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le matin de 8h à 8h30 ou/et le soir de 16h30 à 17h sur un ou plusieurs lundis.

Renseignements :
Audrey JUBAN 06.72.94.73.19



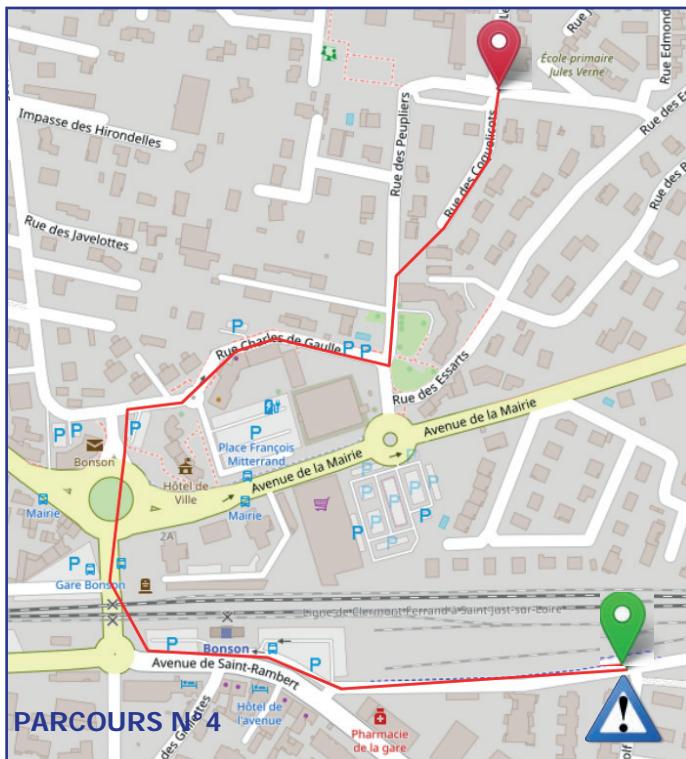
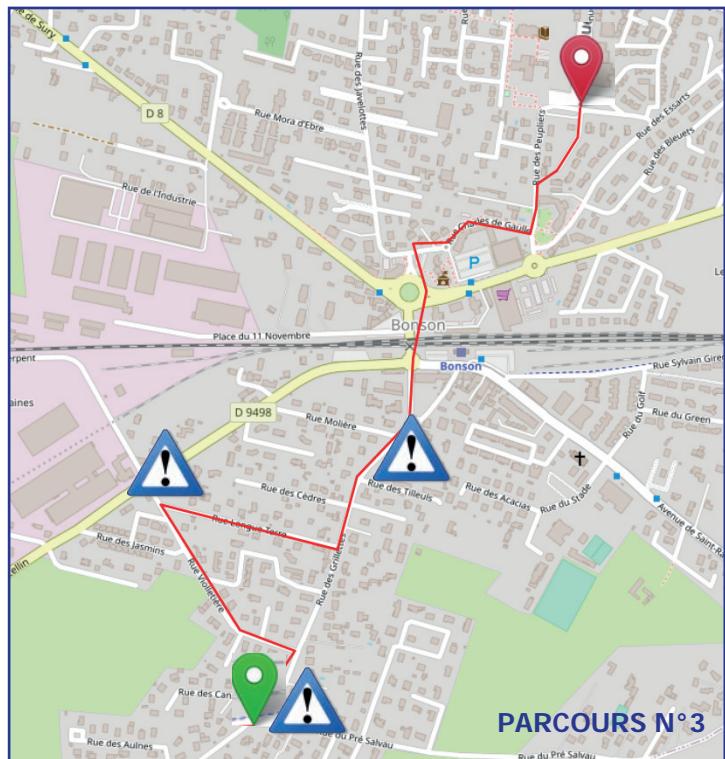
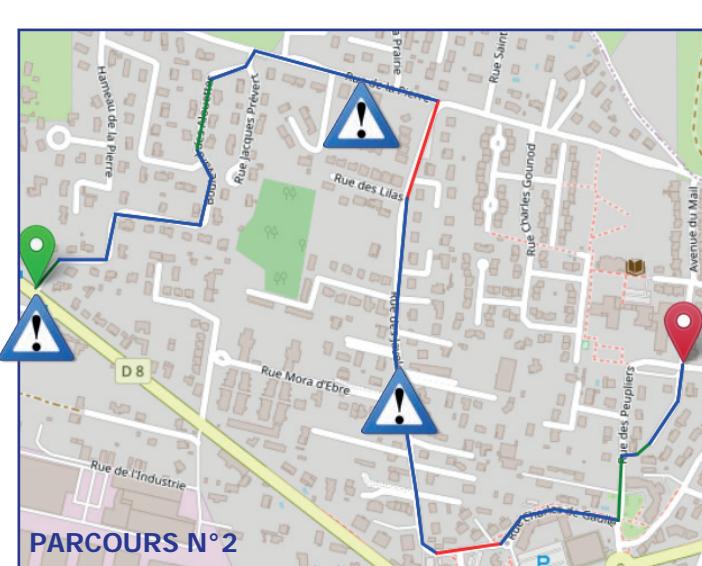
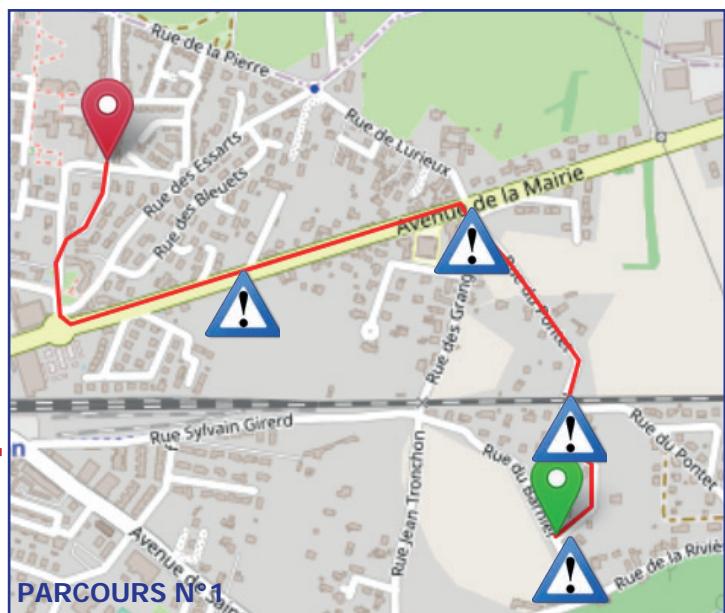
Départ du parcours



Arrivée du parcours



Arrêts des parcours



REMISE DES VÉLOS



DÉJECTIONS CANINES

RAPPEL :

Devant l'augmentation des plaintes de bonnonsais sur la présence de déjections canines sur la commune et, plus particulièrement aux alentours de l'école, nous vous rappelons que des sachets sont mis gratuitement à votre disposition à l'accueil de la mairie. Plusieurs poubelles spécifiques pour recevoir ces sachets ont été installées sur la commune.

ÇA SENT L'AMENDE !

135 €

C'est le montant à régler pour le non ramassage des excréments de votre chien !





Bonson Loire
Ensemble, préservons nos espaces de vie

FLEURISSEMENT BONSON 2025

Vous avez un jardin, un balcon où vous aimez mettre en valeur vos massifs et jardinières ? Venez participer au concours des maisons fleuries. **GRATUIT** et ouvert à tous les habitants de la commune, ce challenge contribue à l'embellissement de votre ville.

Remplissez le formulaire d'inscription en Mairie ou téléchargeable sur le site internet avant le 28 juin.



CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES
Le jury passera
le jeudi 3 juillet à partir de 17h00

INAUGURATION ESPACE SANS TABAC

À respecter sur le temps scolaire



Mardi 4 février 2025, M. le Maire accompagné d'élus ont inauguré l'espace sans tabac aux abords du groupe scolaire Jules Verne en présence de nombreuses personnes.

La ville de Bonson soutenue par la Ligue contre le cancer s'engage dans cette démarche qui se veut d'abord pédagogique. En sanctuarisant ce lieu symbolique que sont les abords des écoles maternelles et primaires, elle confirme sa volonté d'être acteur de la qualité de vie dans la commune. Il ne s'agit pas de < mettre à l'index > les fumeurs, mais de les rappeler à leurs responsabilités d'adultes, de parents et d'éducateurs. C'est tout le poids de l'exemplarité. Il ne s'agit pas non plus de < fliquer > ces espaces publics, mais de montrer que la vie en société suppose des règles et que la santé des enfants doit primer sur toute autre considération personnelle. Il s'agit simplement de rappeler que le tabac tue environ 45 000 personnes chaque année en France. Ce n'est pas une révolution, ni une contrainte très forte qui est proposée, c'est juste un acte symbolique qui peut provoquer le débat, la réflexion et peut-être aider les fumeurs à s'arrêter.

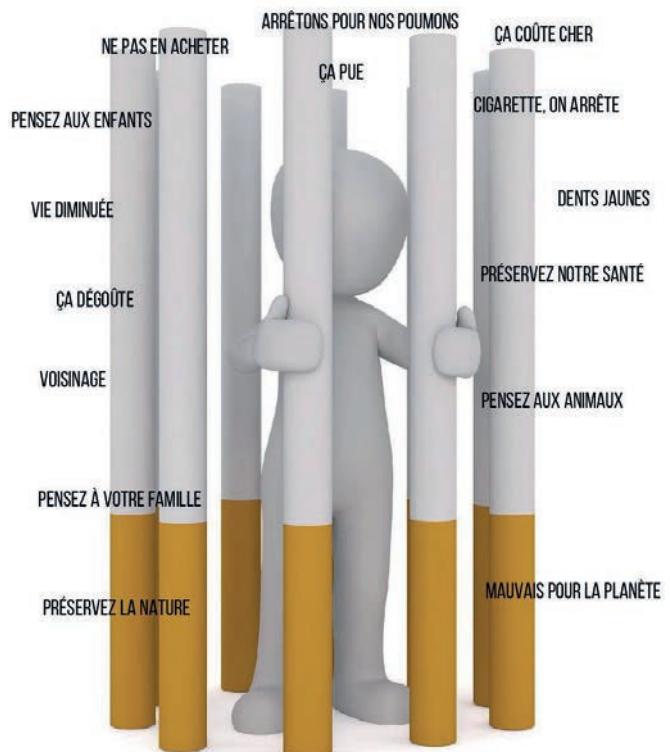
Nous remercions le Docteur JAUBERT président du comité de la Ligue contre le cancer, Monsieur GIRAUD administrateur, Madame MONTAGNE (chargée de prévention à la Ligue contre le cancer qui est venue en mairie proposer des ateliers aux enfants du CME) Madame METHÉ, les enfants du CME ainsi que les élus pour leur présence.

Un clin d'œil aux enfants du CME : grâce à leur dynamisme, des affiches illustrées par leurs soins seront exposées dans les lieux accueillant du public afin de sensibiliser la population.

**NE FUMEZ JAMAIS !!!!
CIGARETTE ON ARRÊTE !!!**



NE FUMEZ JAMAIS



CIGARETTE, ON ARRÊTE !

Réalisation de l'affiche :

- Slogans élaborés par les enfants du CME
- Conception & mise en page : Elouan Farizon élève de 1ère BAC professionnel « Production Graphique » au lycée Etienne Mimard - Saint-Etienne - stagiaire au Service Communication - Mairie de Bonson.



REVUE MUNICIPALE DÉMATÉRIALISÉE

RAPPEL :

La revue municipale paraît quatre fois par an pour être au plus près de l'actualité municipale (projets, travaux, réalisations) et de l'actualité associative. Elle est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et peut être consultée et téléchargée en ligne sur les différents réseaux sociaux de la commune ainsi que sur le site internet :

<https://www.mairie-bonson.fr/les-bulletins-municipaux/>

Dans un souci de participer à la démarche durable engagée par la commune, à partir du mois de juillet, la revue municipale existera principalement en version dématérialisée.

Vous serez informés sans consommer de papier !

À noter toutefois que ce choix entre dans le cadre d'un processus d'expérimentation et n'est pas définitif.

Quelques exemplaires version papier seront disponibles* en mairie ainsi qu'une revue à la médiathèque en consultation.

Merci de votre compréhension.



* Dans la limite des stocks disponibles

REVUE MUNICIPALE TUTORIEL SITE INTERNET

- Sur le site de la Mairie :** Dans votre moteur de recherche (Google, Firefox ou autres ...), veuillez taper sans espace ni majuscule : www.mairie-bonson.fr
- Cliquez sur l'onglet violet « VIE MUNICIPALE ».
- Un menu va se dérouler ; vous n'avez plus qu'à double-cliquer sur l'onglet « LES REVUES MUNICIPALES ».

Bonne navigation !

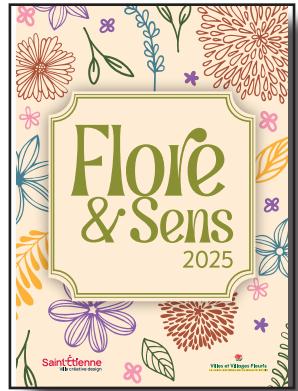
11

A screenshot of a web browser displaying the official website of the commune of Bonson. The header features the "Bonson Loire" logo with a blue wave graphic. The main navigation menu includes "VIVRE À BONSON", "VIE MUNICIPALE" (which is highlighted in purple), "VIE LOCALE", "ENFANCE & JEUNESSE", and "VIE PRATIQUE". A sidebar on the right is titled "ACCÈS RAPIDE" and lists links such as "Démarches administratives", "Portail Famille", "Contact", "Météo", and "Suivez nous sur Facebook !". The central content area shows a large photograph of a park with trees and a wooden bench. A vertical sidebar on the right contains a list of municipal documents under "LES REVUES MUNICIPALES", including "LE MAIRE", "LE CONSEIL MUNICIPAL", "EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES", "LES SERVICES MUNICIPAUX", "LES COMMISSIONS", "COMPTES-RENDS CONSEILS MUNICIPAUX", "LES REVUES MUNICIPALES", "CALENDRIER MANIFESTATIONS", "LES PUBLICATIONS ET MARCHÉS PUBLICS", "LES TARIFS", and "BUDGETS COMMUNAUX". At the bottom right, there is a "Dernière minute !" button and a search bar.

- Sur le compte Facebook de la Mairie :** Toujours dans votre moteur de recherche (Google, Firefox ou autres ...), veuillez taper sans espace www.facebook.com/MairieDeBonson. Vous retrouverez la revue municipale toutes les fins de mois de : Janvier/Avril/Juillet et Octobre

ÉVÈNEMENT FLORE & SENS

Cet événement qui a été créé en 2014 a pour but de valoriser l'embellissement du cadre de vie et le savoir-faire des jardiniers avec des jardins éphémères. Cette année, la commune a voulu rejoindre le collectif composé de 10 autres villes toutes labelisées de 1 fleur jusqu'à la fleur d'or. Cet événement se tiendra sur la cité du design qui recevra la 12ème biennale du design dont le thème « ressources, présager demain » a été repris comme fil conducteur pour la création des massifs. Ces créations seront maintenues de début juin à début novembre 2025, ceci permettra aux visiteurs de suivre l'évolution des massifs au fil de la saison.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 5 et le 12 avril dernier, une vingtaine de nouveaux arrivants sur la commune ont répondu à l'invitation de la municipalité à venir rencontrer les élus en mairie dans un cadre chaleureux et décontracté. Ce fut l'occasion pour les nouveaux venus de se renseigner sur les services municipaux et équipements de la commune mais également d'évoquer ensemble leurs envies et besoins. A l'issue des discussions, chaque nouvel arrivant s'est vu remettre un tote bag contenant le livret d'accueil des nouveaux arrivants, des informations utiles sur les services municipaux et ceux de Loire Forez Agglomération, deux invitations pour un spectacle de la saison culturelle et quelques surprises. De l'aveu de tous les participants, il fait bon vivre à Bonson ! La municipalité remercie les personnes participantes et leur adresse ses meilleurs vœux d'épanouissement à Bonson.»



12



LA RÉGION COMMUNIQUE

La Région organise le réseau « La région vous transporte » qui regroupe les cars « Région », les cars « Région express », les cars TER, les trains TER et sur certains territoires des dessertes de Transport à la demande. Pour encourager l'utilisation des transports collectifs et faciliter les parcours combinant plusieurs modes, la Région et ses partenaires ont initié Oùra.

Oùra c'est aujourd'hui une appli qui permet de calculer son itinéraire en transport collectif sur le territoire régional avec 55 réseaux intégrés. La possibilité d'acheter ses titres de transport et, dans quelques mois, d'acheter un billet unique même dans le cadre d'une utilisation de plusieurs réseaux de transport.

C'est également une carte qui permet de télécharger ses abonnements multi modaux.

Cet outil est le support indispensable pour voyager sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au fil du  Avril 2025



 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Oùra

Bien + qu'une carte !

Organisez vos trajets
en trains, cars, bus
via **le site** et **l'appli mobile**

- Calculs d'itinéraires
- Boutique
- Trafic en temps réel
- Horaires et plans des lignes

Rdv sur [Oura.com](#)
ou téléchargez l'appli

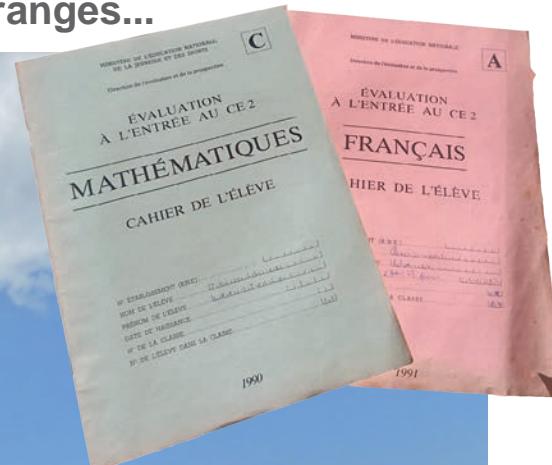


La Région vous transporte

ANCIENNE ÉCOLE DES GRANGES : VENEZ VOUS RETROUVER !

De 1989 à 1994, vous étiez en CE2 à l'école des Granges...

Si vous souhaitez vous replonger dans vos cahiers de mathématiques et de français, ceux-ci vous attendent dans votre ancienne école !!!



Samedi 24 Mai 2025 de 10h à 12h
École des Granges - Avenue de la Mairie



13

Bruyas
AMBULANCE TAXI VSL

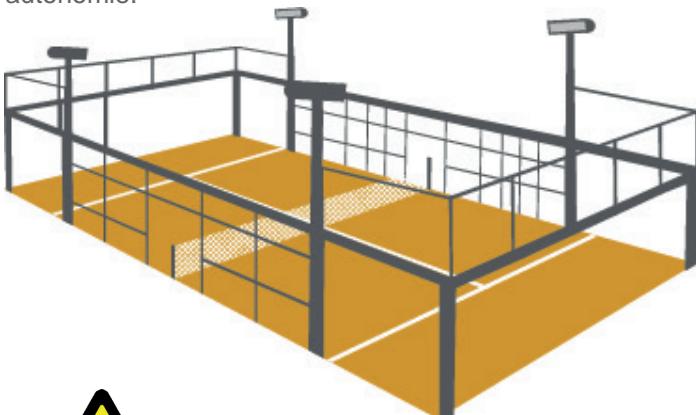
04 77 02 01 25

LE PADEL FRANÇAIS CONSTRUIT DEUX TERRAINS DE PADEL EN LIBRE-SERVICE À BONSON

Le Padel Français annonce avec enthousiasme l'ouverture de deux nouveaux terrains de padel en libre-service à Bonson (42), situés rue du Stade. Ce projet innovant s'inscrit dans une dynamique de développement du sport accessible à tous et répond à une demande croissante pour cette discipline en plein essor.

Une offre sportive moderne et accessible

Avec ces nouvelles installations, Le Padel Français répond à la forte demande des amateurs de padel en proposant un concept simple et flexible : des terrains accessibles 7j/7, réservables directement via une application mobile. Cette solution digitale permet aux joueurs de réserver en quelques clics et de profiter d'une infrastructure de qualité en totale autonomie.



14

Un atout pour le dynamisme local

L'implantation de ces terrains s'inscrit dans une volonté de promouvoir le sport au sein de la commune de Bonson et d'offrir une nouvelle alternative sportive aux habitants et clubs locaux. Ce projet s'adresse aussi bien aux joueurs débutants qu'aux pratiquants confirmés, ainsi qu'aux entreprises souhaitant organiser des événements sportifs.

Les travaux sont en cours, et l'ouverture officielle des terrains est prévue pour début juin 2025. Le Padel Français prévoit une inauguration officielle afin de présenter les infrastructures aux élus locaux, aux acteurs du sport et au grand public.

À propos du Padel Français

Le Padel Français est un acteur spécialisé dans le développement de terrains de padel en France, avec pour ambition de rendre ce sport accessible au plus grand nombre. Grâce à un modèle basé sur la simplicité et la technologie, l'entreprise favorise l'implantation d'infrastructures modernes et autonomes dans des zones en forte demande.

Le Padel Français

cocorico@lepadelfrancais.fr

marketing@jdm-expert.com

04 77 97 34 30

www.lepadelfrancais.fr



Une remise de -20% pour toutes les personnes ayant une licence (sportive, musicale...ou autre) pendant les 3 premiers mois.

Les terrains sont gérés avec l'application gratuite «Le Padel Français», le joueur doit s'inscrire en 3 clics avec son adresse mail. Et cette application lui permet de choisir son créneau de jeu.

Nos tarifs sont les suivants :

6€: 1h30 par personnes en heure creuse (8h à 17h en semaine)

8€: 1h30 par personnes en heure pleine (17h à 23h en semaine + weekend)

Une fois que les joueurs ont payé leurs parties, un code leur est envoyé via l'application. Ce code doit être ensuite tapé sur un cadenas scellé sur la porte du terrain, ce qui permettra l'accès au terrain.

Une fois la partie d'1h30 de jeu finie, ils doivent fermer le terrain et réenclencher le cadenas.

TERRAINS DE TENNIS OUVERTS AU PUBLIC

Les beaux jours sont là !

**RESERVATION EN QUELQUES CLICS
SUR L'APPLICATION BALLE JAUNE**

RÉSERVATIONS EN LIGNE VIA
L'APPLICATION BALLE JAUNE

<https://ballejaune.com/fr-fr/connect>



Tarif :
10€ de l'heure

**NOUVEAU !
ouverts également
le mercredi !**



Pour toute information, vous pouvez nous contacter par mail :

contact@mairie-bonson.fr

LOIRE FOREZ COMMUNIQUE

RAPPEL DU CALENDRIER DES COLLECTES DES OM ET COLLECTE SELECTIVE

Hors exception (notamment lorsque certains secteurs en bordure sont collectés avec la tournée d'une autre commune), voici le changement à venir pour notre commune :

BONSON	2025
Déchets non valorisables	Jeudi matin Semaine B
Emballages et papiers	Jeudi matin Semaine A

TRIER c'est pas (si) compliqué ! RECYCLER c'est pas (si) compliqué ! RÉUTILISER c'est

Calendrier de

2ème semestre 2025

COLLECTE des déchets

JUILLET

1 M	A
2 M	
3 J	
4 V	
5 S	
6 D	
7 L	
8 M	
9 M	
10 J	B
11 V	
12 S	
13 D	
14 L FÉRIÉ	
15 M	
16 M	
17 J	A
18 V	
19 S	
20 D	
21 L	
22 M	
23 M	
24 J	B
25 V	
26 S	
27 D	
28 L	
29 M	
30 M	
31 J	A

AOÛT

1 V	B
2 S	
3 D	
4 L	
5 M	
6 M	
7 J	
8 V	
9 S	
10 D	
11 L	
12 M	
13 M	A
14 J	
15 V FÉRIÉ	
16 S	
17 D	
18 L	B
19 M	
20 M	
21 J	
22 V	B
23 S	
24 D	
25 L	
26 M	
27 M	
28 J	A
29 V	
30 S	
31 D	

SEPTEMBRE

1 L	B
2 M	
3 M	
4 J	
5 V	
6 S	
7 D	
8 L	
9 M	
10 M	
11 J	A
12 V	
13 S	
14 D	
15 L	
16 M	
17 M	
18 J	B
19 V	
20 S	
21 D	
22 L	
23 M	
24 M	
25 J	A
26 V	
27 S	
28 D	
29 L	
30 M	
31 V	

OCTOBRE

1 M	B
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	
7 M	
8 M	
9 J	A
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	
14 M	
15 M	
16 J	B
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	
21 M	
22 M	
23 J	A
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	
28 M	
29 M	
30 J	B
31 V	

NOVEMBRE

1 S FÉRIÉ	
2 D	
3 L	
4 M	
5 M	
6 J	A
7 V	
8 S	
9 D	
10 L	
11 M FÉRIÉ	
12 M	
13 J	B
14 V	
15 S	
16 D	
17 L	
18 M	
19 M	
20 J	A
21 V	
22 S	
23 D	
24 L	
25 M	
26 M	
27 J	B
28 V	
29 S	
30 D	

DÉCEMBRE

1 L	
2 M	
3 M	
4 J	
5 V	A
6 S	
7 D	
8 L	
9 M	
10 M	
11 J	B
12 V	
13 S	
14 D	
15 L	
16 M	
17 M	
18 J	A
19 V	
20 S	
21 D	
22 L	
23 M	
24 M	
25 J FÉRIÉ	
26 V	
27 S	
28 D	
29 L	
30 M	
31 M	

15



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE ET NAISSANCES 2024



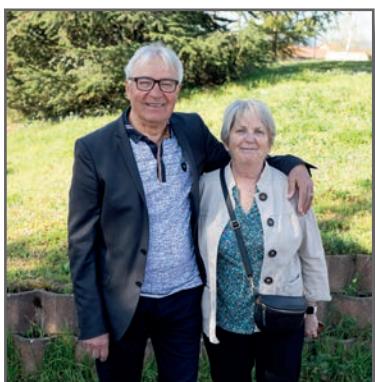
M. & Mme MEYNARD



M. & Mme DEYBER



M. & Mme FAURE



M. & Mme WYKOWSK



M. & Mme ZANOLO



M. & Mme GUIRAO

16



M. & Mme DELVOYE



M. & Mme PORTE



M. & Mme ROUSSON



M. & Mme MENU



M. & Mme OLMOS



M. & Mme MUÑOZ



Le dimanche 6 avril, la municipalité a honoré les anniversaires de mariage ainsi que les naissances de l'année 2024. 12 couples ont répondu présent pour fêter leur 50, 55, 60 et 65 ans de mariage. Ils ont reçu en cadeau un bon d'achat à dépenser dans nos commerces bonsonnais. 27 enfants nés en 2024 sur les 41 étaient également présents avec leurs parents. Cette année, une nouveauté : il a été planté l'arbre des naissances, un SAKURA qui symbolise la naissance et la renaissance. Puis chaque famille a également reçu un bon d'achat. Une cérémonie qui s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance très conviviale. De nombreux échanges ont eu lieu lors du partage du verre de l'amitié offert à tous les convives. Nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur et leur sympathie.

— ANNIVERSAIRE DE MARIAGE —

Vous fêtez vos 50, 55, 60 ou 65 ans de mariage en 2025, la Municipalité vous mettra à l'honneur en 2026 lors d'une cérémonie et vous décernera votre diplôme de noces d'or, d'orchidée, de diamant ou de palissandre. Nous vous invitons à venir en Mairie vous inscrire munis de votre livret de famille et de votre justificatif de domicile.



17



• Arbre de naissance

Le dimanche 6 avril dernier, le « Sakura des jeunes pousses 2024 » symbolisant les 41 naissances de l'année 2024 sur la commune a été planté en présence de nombreux bébés et leur famille.

Pourquoi un Sakura (ou Cerisier du Japon) ? Cet arbre est le symbole de la naissance et de la renaissance du fait qu'il refleurit chaque année.

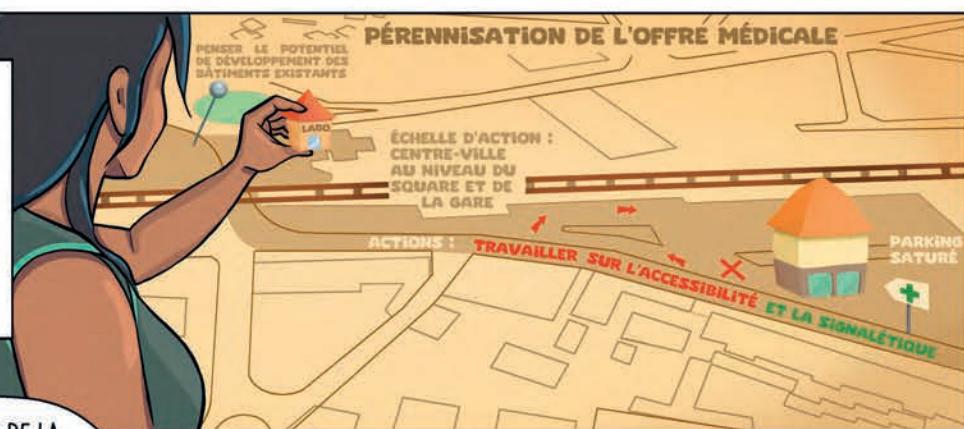
C'est la première fois que nous plantions un arbre pour l'arrivée de nos nouveaux nés. Il sera suivi d'autres, chaque année, signe d'une belle natalité sur notre jolie commune. Longue et heureuse vie à nos nouveaux bébés.



BONSON 2040 - Seconde phase

LA SECONDE PHASE DE CETTE ÉTUDE DÉBUTE LE 18 JUILLET 2024. AU PROGRAMME DE CETTE RÉUNION, UN ÉCHANGE SUR LA STRATÉGIE POLITIQUE DES ÉLUS DE BONSON. AUTOUR DU PLAN DU CENTRE-VILLE, LE GROUPE DE TRAVAIL INTERROGE LES 10 ENJEUX JUGÉS STRATÉGIQUES ET PRIORITAIRES PAR LES ÉLUS SUR LA BASE DU DIAGNOSTIC. AMÉLIE, CHEF DE PROJET CHEZ VERDI, ÉTOFFE LE PLAN GUIDE.

LE PLAN GUIDE EST UNE FEUILLE DE ROUTE RÉCAPITULANT LES ACTIONS À MENER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOULEVÉS. IL DOIT PRÉSENTER UNE COHÉRENCE D'ENSEMBLE DANS LA STRATÉGIE POLITIQUE POUR LES ANNÉES À VENIR.



LE 1^{ER} ENJEU C'EST "LE RENFORCEMENT DE LA FONCTION URBAINE DU CENTRE-VILLE ET LA MAÎTRISE DE L'ÉTALEMENT URBAIN", C'EST L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE ON EST TOUS OK LA-DESSUS.

POUR LE SECOND POINT "L'INTÉGRATION DU QUARTIER DE LA GARE EN CENTRE-VILLE", IL S'AGIT SURTOUT DE L'UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE CETTE ÉTUDE.



POUR CERTAINES THÉMATIQUES, NOTAMMENT LA 4^{ÈME} MESURE CONCERNANT LA "QUALITÉ D'USAGE ET D'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS", CELA PASSERA PAR UN TRAITEMENT PAYSAGER POUR DES ESPACES EXTÉRIEURS AGRÉABLES ET ADAPTÉS AUX HABITUDES DES BONSONNAIS.



POUR LA 5^{ÈME}, « MAINTIEN À DOMICILE », CELA PEUT SE CONCRÉTISER PAR DE L'INFORMATION (AIDES POSSIBLES) EN PLUS DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

AMÉLIE SITUE VISUELLEMENT SUR LA COMMUNE LES ZONES CORRESPONDANT AUX DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DU PROJET POLITIQUE, QUELLE FONCTION SUR QUEL LIEU.



SUR LA PLACE DU 11 NOVEMBRE IL Y A TROP D'ESPACE PERDU, ON PROPOSE DE LE REQUALIFIER EN ESPACE VERT. IL POURRAIT AUSSI Y AVOIR UN ESPACE PUBLIC DE DÉTENTE AVEC DES BANCS, DE L'AUTRE CÔTÉ, SUR LA ZONE DE LA MAISON DES 4 CHEMINS.

AVEC LES NOUVEAUX ESPACES PAYSAGERS ENVISAGÉS, EST-CE QU'IL N'Y A PAS POSSIBILITÉ DE CRÉER UNE BANDE Verte, DE DESSINER LE CHEMINEMENT AUTREMENT ?

MAIS IL Y A TOUTE LA TRAVERSÉE DU CHEMIN DE FER.

ET OUI, MAIS LÀ ON N'EST PAS PROPRIÉTAIRE.

ET POUR LES PIÉTONS, LE GABARIT DE LA TRAVERSÉE DU CHEMIN DE FER EST QUALIBRÉ ET LA SNCF N'EST PAS SOUMISE, COMME POUR LES ROUTES, DE METTRE UN TROTTOIR.

LA SNCF IDENTIFIE JUSTE UN MARQUAGE AU SOL POUR LES PIÉTONS, IL N'Y A PAS DE TROTTOIR.

POUR LE MARQUAGE C'EST UN DIALOGUE QU'IL FAUT AVOIR AVEC LA SNCF.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS NON-MOTORISÉS DITS "MODES DOUX", TELS QUE LE VÉLO OU LA MARCHÉ ...

... AINSI QUE LA "CONCERTATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES", NOTAMMENT POUR LA DESSERTE LOCALE, FONT PARTIE DES 10 SUJETS ANALYSÉS ICI.



AU CROISEMENT DES AVENUES DE SAINT-MARCELLIN ET DE SAINT-RAMBERT, ON RÉFLÉCHIT POUR AMÉLIORER LES MOBILITÉS DOUCES ET SÉCURISER LES PIÉTONS. ON ÉTUDE LES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGER DE LARGES TROTTOIRS, UN DOS D'ÂNE À L'ENTRÉE POUR CASSER LA VITESSE DE CEUX QUI ARRIVENT, ET PEUT-ÊTRE UN PARVIS TRaversant au niveau de la gare ainsi qu'un pôle d'échange.



CETTE PERSPECTIVE RÉSULTE D'UNE EXPERTISE RÉALISÉE PAR LE CEREMA (CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT), EN PARALLÈLE DE CETTE ÉTUDE MENÉE PAR VERDI. ELLE CONCERNE ÉGALEMENT LA RÉORGANISATION DES PARKINGS ET DE LEURS ACCÈS AU Niveau DE LA GARE ET DU PÔLE MÉDICAL.

POUR COMPRENDRE LES MOTIVATIONS QUI POUSSENT LA COMMUNE DE BONSON À RÉINTERROGER LA LISIBILITÉ DE SON COEUR DE VILLE, IL EST NÉCESSAIRE DE REMONTER LE TEMPS POUR COMPRENDRE LES PROCESSUS QUI ONT MENÉ À LA SITUATION ACTUELLE.

UN PEU D'HISTOIRE POUR COMPRENDRE POURQUOI IL EST DIFFICILE D'IDENTIFIER UNE CENTRALITÉ À BONSON AUJOURD'HUI.

DEPUIS LA NAISSANCE DU VILLAGE, LE «CENTRE» FUT DÉPLACÉ À PLUSIEURS REPRISES. C'EST EN 1224 DANS LA CHARTE DU FOREZ QUE L'ON TROUVE LA PREMIÈRE MENTION «BONZONIS» QUI DÉSIGNÉ LE VILLAGE. AU MOYEN-ÂGE, LES MAISONS ÉTAIENT REGROUPÉES AUTOUR DE LA CHAPELLE CONSTRUITE AU 11^{ÈME} SIÈCLE ET LE HAMEAU RATTACHÉ À LA PAROISSE DE SAINT-RAMBERT. CE N'EST QU'À LA RÉVOLUTION (1789-1799) QUE BONSON DEVIENT UNE COMMUNE ET EN 1792 QUE LE PREMIER MAIRE, GABRIEL CLAVIER, EST DÉSIGNÉ.

À LA FIN DU 19^{ÈME} SIÈCLE, LA MAIRIE FUT INSTALLÉE DANS LES LOCAUX DE LA PREMIÈRE MAISON D'ÉCOLE INAUGURÉE EN 1879, DANS LE QUARTIER DES GRANGES. ON NOTERA QUE L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER EN 1866 AURA UN IMPACT IMPORTANT SUR LA DIVISION DE LA COMMUNE ET LE DÉPLACEMENT DE LA CENTRALITÉ.



RUE DES GRANGES

AVENUE DE LA MAIRIE

RUE DE LA RIVIÈRE

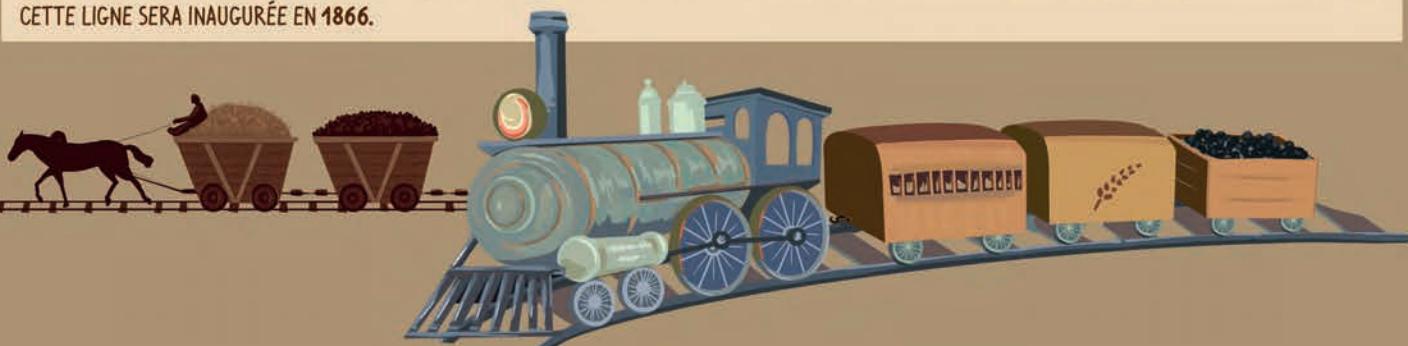
GARE

AVEC LA DÉMOCRATISATION DE L'ÉDUCATION ET L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLASSES, LE MANQUE D'ESPACE IMPOSAIT LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF. DANS LES ANNÉES 70' LES BUREAUX DE LA MAIRIE AVAIENT ÉTÉ INSTALLÉS DANS CE QUI DEVIENDRA PLUS TARD «LA PASSERELLE», SITUÉE UN PEU PLUS HAUT QUE L'ANCIENNE ÉCOLE SUR L'AVENUE DE LA MAIRIE.

20

EN 1976, UN PROJET D'ENVERGURE EST LANCÉ PAR LA COMMUNE AFIN DE RESTRUCTurer LE CENTRE-VILLE SUR LE SECTEUR DES JAVELOTTES INCLANT UNE ZONE D'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET UNE NOUVELLE MAIRIE. C'EST FINALEMENT LE 2 JUILLET 1988 QUE LA MAIRIE, QUE NOUS CONNAISSENS AUJOURD'HUI, EST INAUGURÉE.

RAPPELONS QUE C'EST EN 1827 QUE LE PREMIER CHEMIN DE FER FRANÇAIS, QUI SERVAIT AU TRANSPORT DU CHARBON, RELIAIT SAINT-ETIENNE À ANDRÉZIEUX. LES WAGONS ÉTAIENT ALORS TIRÉS PAR DES CHEVAUX QUI SERONT REMPLACÉS, SUR CETTE LIGNE, PAR UNE LOCOMOTIVE À VAPEUR EN 1844. EN 1862 LA MUNICIPALITÉ DE BONSON RÉCLAME UNE GARE AUX 4 CHEMINS SUR LE NOUVEAU TRACÉ RELIANT SAINT-ETIENNE À MONTBRISON EN PASSANT PAR BONSON. CETTE LIGNE SERA INAUGURÉE EN 1866.



LORS D'UNE RÉUNION, CETTE ÉTUDE A ÉTÉ L'OCCASION D'UN ÉCHANGE SUR L'HISTOIRE DE BONSON. MARCEL GIACOMEL NOUS PARTAGE UNE ANECDOTE.



LES INDUSTRIELS QUI AVAIENT DES UNITÉS DE PRODUCTION À SAINT-ETIENNE CONSTRUISAIENT DES RÉSIDENCES SECONDAIRES À LA CAMPAGNE, DES GRANDES MAISONS BOURGEOISES. ILS VENAIENT LE WEEKEND POUR SE DÉTENDRE. À L'AVANT D'UNE MAISON QUI A ÉTÉ CONSTRUISTE AU BORD DE LA VOIE FERRÉE, ILS AVAIENT AMÉNAGÉ UNE SORTIE D'AVANCÉE OÙ ILS S'INSTALLAIENT EN BUVANT LE CAFÉ POUR VOIR PASSER LE TRAIN. LE TRAIN C'ETAIT VRAIMENT QUELQUE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE. C'ÉTAIT UNE ATTRACTION.



EN 1929, LES HABITANTS DU QUARTIER DES 4 CHEMINS QUI DÉPENDAIENT DE SURY, ONT DEMANDÉ LEUR RATTACHEMENT À LA COMMUNE DE BONSON DU FAIT DE L'ENCLAVEMENT DU HAMEAU DANS LA COMMUNE, ET DE L'ÉLOIGNEMENT DE PLUS DE 3KM DE LA Mairie ET DE L'ÉCOLE DE SURY. MALGRÉ LES CONTESTATIONS ET LA RÉSISTANCE DE LA COMMUNE DE SURY DE DEVOIR CÉDER 129 HECTARES, EN 1932, LE QUARTIER DES 4 CHEMINS EST INTÉGRÉ À BONSON JUSQU'À LA LIMITÉ NATURELLE DU RUISEAU «LE MABIEU». UNE FOIS DE PLUS, LE PLAN DE LA COMMUNE EST MODIFIÉ.



LA DEUXIÈME GUERRE N'A PAS ÉPARGNÉ BONSON ET A ENGENDRÉ D'IMPORTANTES DÉGRADATIONS. EN 1946 SEULS 7% DES LOGEMENTS ÉTAIENT JUGÉS «CONFORTABLES», 56% «MÉDIOCRES» ET 20 % QUALIFIÉS DE «TAUDIS». LE GOUVERNEMENT DE L'ÉPOQUE MIT EN PLACE UNE LOI SUR LES DOMMAGES DE GUERRE PERMETTANT LA RECONSTRUCTION DES HABITATIONS À L'AIDE DE SUBVENTIONS. DE NOMBREUSES MAISONS INDIVIDUELLES ONT ÉTÉ CONSTRUITES À CETTE ÉPOQUE DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE BONSON.



LE TRAFIC AUTOMOBILE S'INTENSIFIANT, LA MUNICIPALITÉ EN ACCORD AVEC LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX, DÉCIDA DE LA RÉALISATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE POUR SÉCURISER LA CIRCULATION. LA PREMIÈRE ENQUÊTE DÉBUTE EN 1982 MAIS PLUSIEURS ANNÉES FURENT NÉCESSAIRES AVANT DE DÉCLAKER CE PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE, D'ORGANISER LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS SUR LA ZONE DU CARREFOUR ET DE DÉBUTER LES AMÉNAGEMENTS DU ROND-POINT CHARLES DE GAULLE EN 1992.



EN 2021 LA MUNICIPALITÉ A CONSULTÉ LES BONSONNAIS POUR LEUR DONNER LE CHOIX DU NOUVEAU LOGO DE LA VILLE. LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ S'ÉLOIGNER DU CLICHÉ DE "VILLE CARREFOUR" ET D'INSCRIRE LE MOT "LOIRE", AFIN DE SITUER LA COMMUNE SUR LE PLAN NATIONAL. UN MOUVEMENT EN FORME DE VAGUE, SUR LES TONS BLEUS DE LA LOIRE ET DU BONSON, ÉVOQUE L'ÉLAN, LA PROJECTION DANS L'AVENIR ET LE RENOUVEAU.



ACHETEZ VOS POULES RÉDUISEZ VOS DÉCHETS



Le but ?

Diminuer les ordures ménagères des Bonsonnais.

Vous allez pouvoir réduire vos déchets tout en ayant des œufs, en effet, les poules n'auront qu'un an de ponte. Mais chaque année, Émilie, l'éleveuse, est tenue de nettoyer tout son bâtiment. Et pour cela elle doit se séparer de ses 1 500 poules de production 100 % française, élevées en plein air et nourries avec des céréales et tourteaux sans OGM.

La société « Les œufs de Mimi » s'engage, dans la limite de ses disponibilités, à vendre de deux à quatre poules pondeuses maximum par foyer. En retour, la commune s'engage à payer la somme de 1 euro pour l'achat de chaque poule à l'élevage, la différence (déduction faite) soit 3€ reste à charge de l'acquéreur.

Les poules peuvent consommer plus de 100 kilos de déchets par an. Acheter une poule permet en effet de réduire considérablement les déchets organiques qui composent environ 30% de nos poubelles. Par cette démarche, vous pourrez limiter vos déchets ménagers, manger de bons œufs frais et offrir une seconde vie aux poules. Aucune restriction n'existe quant aux élevages dits familiaux (moins de 10 poules). Les détenteurs devront néanmoins veiller à ce que leurs animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de la commune, les habitants s'engagent à saisir quelques exigences :

1/ Avoir consulté le règlement de sa zone d'habitat et avoir constaté qu'il n'y a pas d'interdiction à la présence de poules sur son terrain.

2/ Déclarer la détention de poules conformément à l'arrêté du 24 février 2006

3/ Respecter strictement les mesures générales de biosécurité à appliquer dans les bassecours émises par la Préfecture de la Loire

4/ Ne pas remettre en cause la commune en cas de maladie

5/ Traiter les poules dignement, (assurer un cadre de vie assurant le bien-être animal, accès à un espace parcours herbeux de 4 à 5 mètres carrés par individu pour son alimentation et, soit un enclos d'au moins 0,5 mètre carré par poule, soit un poulailler mobile, nettoyer régulièrement l'espace de vie des poules et en satisfaisant leurs besoins en nourriture et en eau. Fournir essentiellement aux poules des déchets alimentaires et biodéchets pour leur alimentation,

22 dans l'esprit de réduction des déchets, tels que épéuchures de fruits et légumes, fanes et restes de préparation des repas, fruits et légumes trop mûrs ou abîmés, restes de repas, notamment carnés (viande, poisson), pâtes, riz et céréales cuites, coquilles d'œufs voire coquillages écrasés, produits laitiers (exemple : croûtes de fromage), pain trempé à l'exclusion de tout produit reconnu toxique pour ces animaux mais aussi les déchets liés à la tonte d'herbe. Fournir si nécessaire une alimentation complémentaire (blé, maïs, graines...) à celle qui n'est pas présente dans le cadre de vie du poulailler ou aux biodéchets

6/ Avoir un jardin avec une surface minimum à respecter

7/ Ne pas tuer les poules, ni les vendre, ni les acheter pour le compte d'une tierce personne.

La commune se réserve le droit de vérifier que les usagers respectent la charte remise lors de l'achat des poules.

À réserver rapidement !

PARTEZ EN CONGÉS L'ESPRIT SEREIN

La période des vacances approchant, les habitants de Bonson peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire au dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) pour que les policiers municipaux et/ou les gendarmes veillent sur leur domicile en leur absence.

Cette opération préventive vise à lutter contre les cambriolages en permettant aux bonsonnais de signaler leur absence prolongée aux services de police municipale et/ou de gendarmerie, qui effectuent des rondes régulières et inopinées pour surveiller les habitations vides.

Ce service est entièrement gratuit et simple à mettre en œuvre.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire avant votre départ auprès du poste de Police Municipale et/ou de gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon.

Quelques conseils supplémentaires :

- Demandez à un proche ou une personne de confiance de garder un aspect « vivant » à votre logement (relève du courrier, ouverture des volets...).
- Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles.
- Verrouillez toutes les issues.
- Ne mentionnez pas vos périodes de vacances sur les réseaux sociaux ni sur votre répondeur téléphonique.

La réservation des poules est ouverte dès à présent et tout l'été et s'effectue par téléphone ou par mail :

- Téléphone : **06 42 85 76 79**
- Mail : **emilie.pinat@hotmail.fr**

Vous pourrez aller les récupérer directement à l'élevage fin septembre, début octobre. Date précise à venir

**« Les œufs de Mimi »
1650 Rte de Jaraison
42170 St-Just-St-Rambert
avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.**

Vérifiez les différents vecteurs de communication de la mairie à venir, pour avoir la date précise.

**Opération
Tranquillité vacances**
SERVICE GRATUIT



Renseignez-vous auprès de votre service de Police Municipale

PROJET DU NOUVEAU PÔLE ENFANCE

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que la construction du nouveau pôle enfance (ex centre de loisirs) touche à sa fin ! En effet, il reste encore quelques finitions et aménagements extérieurs avant sa mise en service pour une ouverture dans les prochaines semaines !

Ce projet, le plus important du mandat en cours, s'inscrit dans le développement et l'amélioration des services à destination des familles et enfants bonsonnais.

D'une superficie de plus de 520 m² de surface utile, avec une capacité d'accueil de plus de 100 enfants, ce nouveau centre de loisirs comprend un hall, situé au cœur de l'établissement, 4 grandes salles d'activités donnant sur une grande cour végétalisée, une salle de repos, ainsi qu'un espace dédié à l'équipe d'animation.

Matériaux biosourcés, bois local, isolation en paille, chauffage par géothermie, panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective, récupération des eaux pluviales, surfaces non imperméabilisées, mutualisation des parkings et accès avec l'école... Ce nouvel équipement répond en tous points aux enjeux environnementaux actuels.

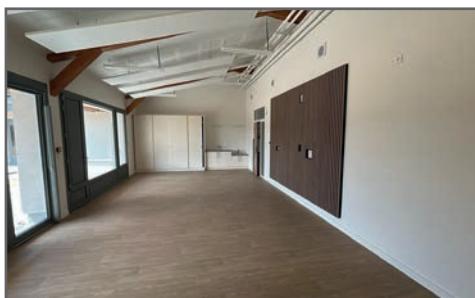


- Montant total de l'opération (travaux, équipements et ingénierie) = 2 060 000€ hors taxe.
- Financements obtenus à ce jour = 982 675€

Financeur	Dispositif	Montant
Région AURA	Contrat Région	300 000 €
Département de la Loire	Enveloppe territorialisée	140 000 €
Etat / Préfecture Loire	DSIL 2023	119 325 €
Loire Forez Agglomération	Fonds de soutien aux communes	106 050 €
MSA Ardèche Drôme Loire	Grandir en milieu rural (GMR) 2024	17 300 €
CAF de la Loire	Aide nationale exceptionnelle à l'investissement en ALSH	300 000 €

• Subventions en cours d'étude = 66 405€

Financeur	Dispositif	Montant
Région AURA	Construire ou rénover un bâtiment avec du bois local	40 165 €
MSA Ardèche Drôme Loire	Grandir en milieu rural (GMR) 2025	6 560 €
CAF de la Loire	Fonds publics et territoires ALSH - Mobilier	19 680 €



Avec le soutien financier de :

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

 **PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Liberté
Égalité
Fraternité


**Loire
Forez**
Agglo

 **msa**
santé
famille
retraite
services

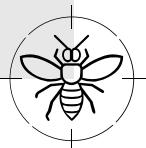

**territoire
d'énergie**
LOIRE-SIEL


**ALLOCATIONS
FAMILIALES**
Caf
de la Loire



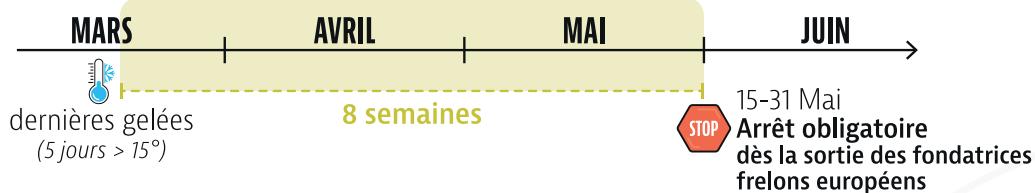
PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu **5** jours à +15°, et pendant 8 semaines



24



OÙ PIÉGER ?

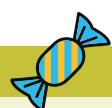
Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ **1m20**



CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



- ½ bière
- ½ sirop de fruits rouges
- ½ vin (*blanc ou rouge*)

IMPORTANT

Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères



MORA D'EBRE VISITE MARS 2025



25

DANS LE CADRE DU JUMELAGE ...

En 2016, la commune s'est jumelée avec Mora d'Ebre, petite ville de Catalogne en Espagne de plus de 5000 habitants. Depuis cette date plusieurs échanges ont été réalisés dans le domaine sportif, culturel, associatif et artistique.

Après une période un peu compliquée, due au Covid et au changement de municipalité chez nos amis espagnols, nous avons émis le souhait de redonner vie à ce jumelage. Pour cela, nous avons donc proposé à nos « jumeaux » de venir à Bonson pour une rencontre avec ces nouveaux élus.

Ce week-end du 22 mars, la municipalité a donc accueilli une délégation d'élus composée du maire Ruben BIARNES accompagné de la 1ère adjointe Maria RODRIGUEZ et la 3ème adjointe Lorena SASTRE. Durant ce week-end et lors d'une réunion de travail en mairie les élus ont pu échanger

et partager les projets respectifs des deux municipalités. Nous leur avons présenté le nouveau centre de loisirs dont l'ouverture est prévue pour l'été 2025, le groupe scolaire, le village séniors, le complexe sportif ainsi que notre chapelle Notre Dame de Bonson. Les deux maires ont réitéré leur volonté commune de construire un avenir où le jumelage permettrait d'établir des relations entre les communes en impliquant nos jeunes, nos séniors et nos associations ainsi que la population. D'ailleurs, début mai, l'école de danse de Bonson sera à Mora d'Ebre pour participer au 40ème anniversaire de l'école de danse et de musique espagnole lors d'un grand gala.

Cette visite a également été marquée par la présence de notre députée Sylvie BONNET qui a salué cette belle entente et la ville de Bonson la remercie pour son soutien.

Nous remercions également Tony SERRANO, un bonsonnais qui nous suit depuis le début de ce jumelage en faisant office d'interprète lors de tous nos échanges et rencontres.

En septembre 2026, nous devrions fêter les 10 ans de ce jumelage à Bonson puis en mars 2027 à Mora d'Ebre. Nous ne manquerons pas d'en reparler dans les prochaines éditions de ce bulletin.

MERCI A TOUS !!!!



ARRÊTÉ PREFCTORAL CHAUFFAGE AU BOIS



Mieux respirer
c'est ça l'idée !

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

SAINT-ÉTIENNE - LOIRE-FOREZ



Y-A-T-IL UNE RÉGLEMENTATION LOCALE POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS DANS L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE ET SES ENVIRONS ?

Oui, pour améliorer la qualité de l'air l'utilisation des appareils de chauffage au bois à foyer ouvert est interdite sur toutes les communes de Saint Etienne Métropole et les communes de Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Just-Saint-Rambert et Sury-le-Comtal à compter du 1er avril 2025.

Sur le même secteur, seule l'installation d'un appareil de chauffage au bois labellisé « flamme verte » ou équivalent est autorisée.

Chauffage au bois

Pour un chauffage individuel au bois plus performant



LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS ÉMET-IL DES POLLUANTS DANS L'AIR ?

Tout en étant la 1^{re} énergie renouvelable en France (20 %), ces appareils de chauffage peuvent représenter en période hivernale jusqu'à 90 % des émissions de particules fines (PM2,5) sur l'agglomération stéphanoise.

- LE -
SAVIEZ
-VOUS ?

Qu'est qu'un appareil performant ?

C'est un appareil labellisé « flamme verte » ou présentant des caractéristiques équivalentes, qui permet un meilleur confort thermique, à moindre coût et 10 fois moins polluant.

POURQUOI CHOISIR UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT ?

Les appareils à foyer ouvert sont les principaux émetteurs. Ils ont également un très faible rendement, avec moins de 15 % de la chaleur produite qui est transmise dans la pièce. Bien utilisé, un chauffage au bois performant émet jusqu'à 10 fois moins de particules fines qu'un appareil classique, tout en améliorant votre confort et en consommant moins de combustible.



Pour en savoir plus : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
www.loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Air/Plan-de-Protection-de-l-Atmosphère-Saint-Étienne-Loire-Forez-PPA3-SELF

21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Fête de la Musique à BONSON !

Le samedi 21 juin, de 17h00 à 22h00 sur la place François Mitterrand, organisée par la Municipalité en collaboration avec l'association « Bonson en Fête ».

**Plusieurs groupes
se succèderont
sur scène
de 17h00 à 22h00**

L'association de danse de Bonson donnera une représentation à 20h00.

L'association « Bonson en Fête » tiendra la buvette et proposera également des formules de snacking.

Les commerçants de la placette se joignent à nous pour rendre cette soirée des plus festives.

BOISSONS & SNACKING SUR PLACE !

Venez nombreux pour célébrer tous ensemble le début de l'été !

Bonson Loire & L'ASSOCIATION BONSON EN FÊTE

FÊTE DE LA MUSIQUE

PLACE FRANCOIS MITTERRAND - BONSON

SAMEDI 21 JUIN
De 17h à 22h



BOISSONS - SNACKING
ANIMATIONS MUSICALES PROGRAMMÉES

MARCHÉ DE NOËL



Bonsonnaises, bonsonnais,
Votre ville organise depuis 17 ans
un marché de Noël couvert.

Vous avez un talent de créateur, vous confectionnez des objets, vous avez une passion artisanale, venez en faire profiter le public lors de ce bel évènement qui se déroulera le dimanche 14 décembre.

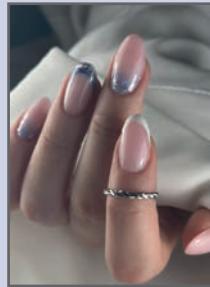
Envoyer une demande par mail à :
coordination.animation@mairie-bonson.fr
accompagnée de photos et
description de votre activité

**Nous attendons vos
retours avant le lundi 1er septembre**

NAILS HOME & CO

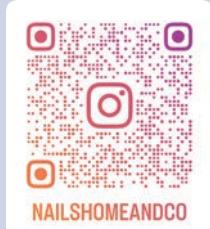
« Nouvellement installée à Bonson, 11 boulevard des Alouettes, je vous invite à venir découvrir mon institut cosy et coloré où je prendrai soin de vos mains et de vos pieds !

Esthéticienne diplômée d'état avec 10 années de pratique et experte en manucure russe, je propose des prestations haut de gamme telles que : pose de vernis semi-permanent et gel sur ongles naturels, extensions d'ongles en gel, soins des pieds, traitement des callosités, gommage et massage des mains et des pieds, mais aussi manucures et pédicures pour les hommes ! La manucure russe est incluse dans toutes les prestations mains (technique spécifique qui consiste en une manucure profonde des cuticules pour un résultat impeccable). Pensez également aux bons cadeaux pour vos proches !



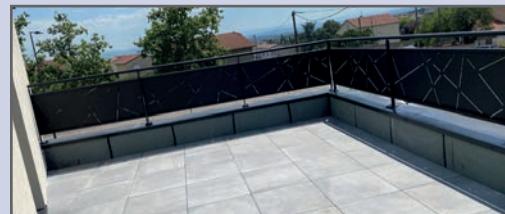
En savoir plus et avoir un aperçu de mon travail ? Suivez-moi sur les réseaux sociaux en scannant le QR code qui vous conduira sur mon compte Instagram. Vous n'avez pas Instagram ? Aucun souci, je suis également présente sur Facebook : nails home & co. **Prise de RDV et renseignements au 06.79.21.71.59** Joignable du lundi au samedi de 9h à 19h »

Claire GÉNÉRAUX



DESIGN METAL ALU

Entreprise de structure métalliques, nous fabriquons toutes pièces métalliques, plus précisément la fabrication de portails, portillons, garde corps et escaliers métalliques....



29

MONDO-BOUGIES

L'art de parfumer vos instants

Revendeurs de produits attenants à la fabrication de bougies C'est leur cœur de métier !

Envie d'illuminer votre quotidien ou d'offrir un cadeau unique et original ? Formes, couleurs, parfums, c'est vous qui choisissez. Une seule limite : votre créativité !

Mondo-Bougies ont aussi des ateliers de formations et initiations pour la réalisation de bougies en direction des particuliers ou groupes.

Contact : info@mondo-bougies.com

HORAIRES :

Dépot ouvert :

le lundi et le mercredi de 15h00 à 17h30 ou sur RDV

COORDONNEES :

43 bis rue de la Pierre - Bonson

<https://www.mondo-bougies.com/>

Tél. 06 07 41 29 10 ou 04 77 52 43 28



- 🌿 Cires 100% végétales
- 🌸 Parfums envoûtants
- 🕯️ Moules divers et variés
- ✨ bien d'autres produits encore



Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.

AGRÉMENT FRANCEAGRIMER



ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



La restauration scolaire bénéficie de l'agrément FranceAgriMer pour l'année scolaire 2024/2025



30

Depuis la rentrée de septembre vous avez remarqué sur les menus du restaurant municipal deux petits logos « Lait et produits laitiers à l'école » et « fruits et légumes à l'école ». En effet, la collectivité a sollicité l'agrément FranceAgriMer pour l'année scolaire 2024-2025.

Le programme « Fruits et Lait à l'école », financé par l'union européenne et doté d'une enveloppe de 32.7 millions d'euros par an, soutient la distribution de fruits, légumes, lait et produits laitiers aux élèves du primaire et du secondaire dans les établissements publics ou privés sous contrat avec l'Education Nationale en métropole et en Outre-mer.

La distribution de produits frais vise à promouvoir, auprès des élèves bénéficiaires, des comportements alimentaires plus sains.

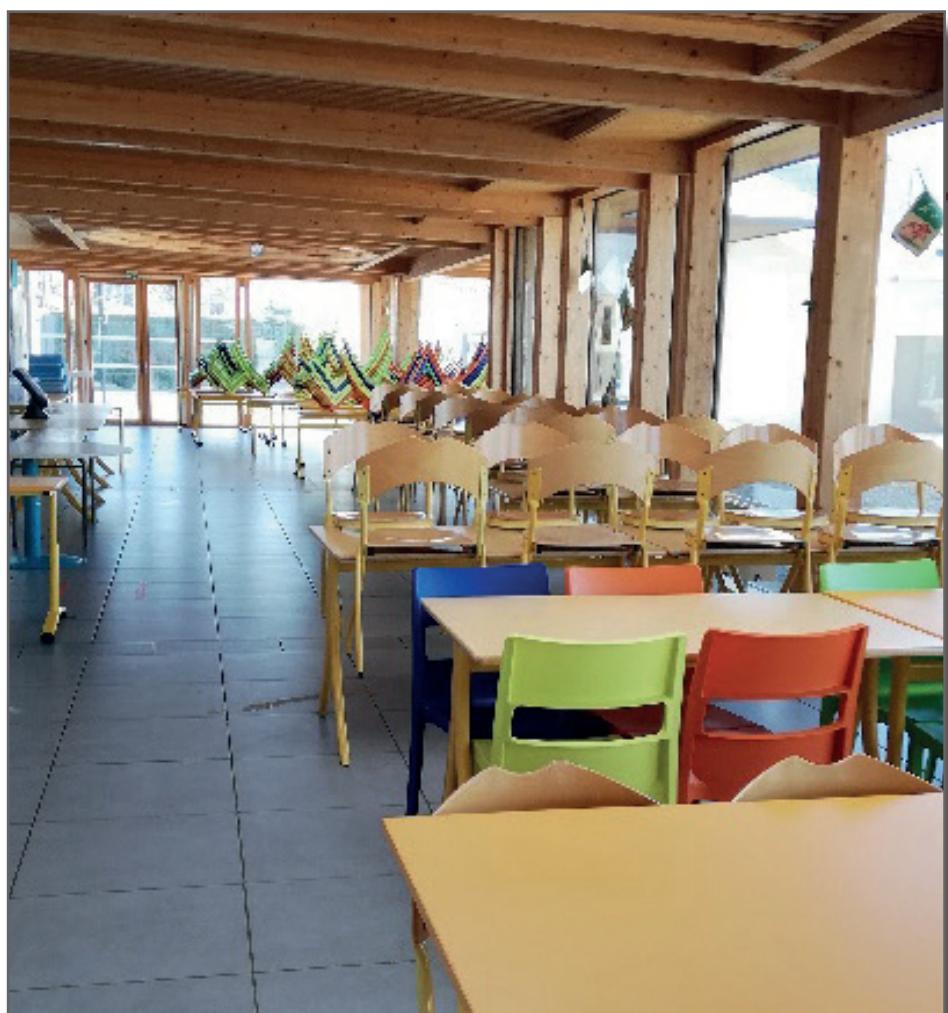
En finançant la distribution de produits sous signe de qualité pendant le déjeuner en restauration scolaire, le programme accompagne notamment la montée en gamme de la qualité

des produits consommés telle que prévue par la loi EGALIM (un approvisionnement de la restauration collective d'au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits BIO depuis le 1er janvier 2022 est prévu par la loi EGALIM).

Les fournisseurs du restaurant municipal se sont référencés auprès de FranceAgriMer et livrent les produits éligibles. Les produits éligibles SIQO (c'est-à-dire signe d'identification de la qualité et de l'origine) sont les produits

sous appellation d'origine AOC/AOP, indication géographique (IGP), sous Label Rouge ou issus de l'agriculture biologique (AB).

Les produits éligibles sont proposés nature aux élèves, sans aucun ajout de sucre, sel, matière grasse, édulcorants. Des actions éducatives reconnues par FranceAgriMer seront conduites auprès des enfants afin de promouvoir des comportements alimentaires plus sains et d'enrichir leurs connaissances sur les filières et les produits agricoles.



Cet établissement bénéficie d'une aide de l'union européenne à destination des écoles Agrément France Agrimer



13 mai
22 mai
2025

10 jours sans écrans

Programmation à Bonson :

- 13/05 : Spectacle pour les familles (sous réserve de financement suffisant)
- 15/05 : Atelier de sensibilisation autour du numérique au périscolaire
- 16/05 : Bonus : Atelier «Les parents papotent aux Madeleines» sur le thème «Les écrans, chiche !» à St Rambert
- 17/05 : Concours pétanque et jeux surdimensionnés
- 20/05 : Lecture de contes
- 21/05 : Après-midi jeux, initiation sportive et goûter
- 22/05 : Atelier de sensibilisation autour du numérique au périscolaire
- 22/05 : Exposition photos des 10 jours - Idées d'activités et de sorties
- 23/05 : Remise des vélos avec l'Association Pont & Pignons, balade et pique nique
- 24/05 : Bonus : Atelier «Les parents papotent aux Madeleines» sur le thème «Les écrans, chiche !» à St Rambert



Relevons le défi !

2025

Plus d'informations sur : www.10jourssansecrans.org

Fondation Hetzi

Réseau Parentalité

PREFET DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

FDVA

10 JOURS SANS ECRANS

Gratuit

Projet organisé par l'école de Bonson,
les parents d'élèves FCPE
& les bénévoles du Sou des Écoles,
le périscolaire, le centre de loisirs
et la Mairie de Bonson

C.M.E.

VISITE DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Le mardi 25 mars , les enfants du CME ont eu la chance de visiter les différents services de la Mairie !

Ils ont été accueillis avec beaucoup de gentillesse, de disponibilité et de patience de la part des employés municipaux !

Ils ont pu échanger , découvrir des métiers .. de quoi susciter des vocations !

La visite s'est terminée dans le bureau du Maire .. qu'ils découvraient pour la première fois ... M. le Maire a pris le temps de répondre à toutes leurs questions !

Un bel enthousiasme de la part de nos jeunes élus !!!



32

CENTRE DE LOISIRS

Depuis le mois de janvier, les animateurs proposent aux enfants (3 à 5 ans) des ateliers de motricité surtout axés autour du lancer (en hauteur, le plus loin et le plus haut). Tout un programme de précision que les enfants ont effectué avec un grand sérieux !!!

Les journées ont été aussi rythmées par des ateliers musicaux où chacun se donne à fond dans la joie et la bonne humeur, des ateliers créatifs où l'imaginaire prend le relais et des ateliers de cuisine pour confectionner nos goûters.

Le dernier mercredi 12/02, nous avons organisé une journée avec pleins de défis pour tous les enfants, qu'ils ont effectués avec un grand succès. Ils ont été tous récompensés.

Pour le repas du midi : petite nouveauté ! Nous avons proposé aux enfants de confectionner eux-mêmes leurs sandwichs. Nos collègues du restaurant municipal nous ont préparé différents ingrédients (salade/poulet/tomates/concombre/mayo etc.) dans des bacs séparés afin que chacun puisse venir piocher à sa convenance. Tout le monde à beaucoup apprécié ; nous avons moins gaspillé.



Du côté des primaires, nous avons mis l'accent sur l'esprit créatif des enfants en leur proposant de fabriquer, de créer, différents objets comme des toupies, des attrapes rêves.

De nombreux ateliers sportifs ont été mis en place aussi avec l'intervention de Melvin en stage BPJEPS .

Au mois de février le prix littéraire VETUA a été proposé (Vivre Ensemble Tout Un Art) avec pour thème cette année « l'histoire dans l'histoire ». La sélection est comme d'habitude riche et très intéressante. Les enfants vont pouvoir se plonger dans différents univers et mondes complètement fous. Chaque mercredi matin sera rythmé par de la lecture puis des jeux ou des ateliers manuels autour de chaque livre. De nombreux centres de loisirs y participent ainsi que des écoles au Sénégal, Benin et Burkina.

Le 11 juin, chaque structure va participer à la journée « finale » qui aura lieu cette année à St Just St Rambert pour élire « le livre préféré ». Beaucoup d'enfants seront réunis pour passer un bon moment ensemble autour d'auteurs, d'illustrateurs, de jeux et d'ateliers.

Le dernier mercredi, nous avons organisé un défi photos dans Bonson. Tout le monde a très bien joué le jeu ce qui a donné lieu à des clichés très drôles. Une belle récompense leur a été remise à chacun...

PENDANT LES VACANCES

Nous avons proposé aux maternels un voyage dans un pays imaginaire et magique. Ils ont pu laisser libre court à leurs imaginations en créant de fabuleux objets avec du matériel de récupération (très important). Les enfants ont également profité de 2 ateliers créatifs :

- Marie DUMAS, autour de la gravure sur polystyrène, la création de personnage
- FABIEN DIMAGGIO qui nous a proposé de la construction avec du sable.

Ce fut des journées incroyables avec des résultats extraordinaires.

Chez les primaires, Nous voulions sensibiliser les enfants à un des Objectifs de Développement Durable concernant les égalités entre filles et garçons. Nous avons aussi voulu adapter toutes nos activités manuelles avec du matériel de récupération pour éviter le gaspillage.

Nous avons eu aussi les 2 mêmes intervenants que chez les maternelles avec des activités adaptées à leurs âges. Nous voulions remercier aussi les filles de l'école de danse de Bonson qui sont venues nous proposer une initiation de hip hop.

Un grand merci aux élus et bénévoles qui nous ont accompagnés pour effectuer notre mission de « Bonson propre » où nous avons encore malheureusement bien rempli les sacs...

Le dernier jeudi, nous avons organisé un goûter avec les familles venues très nombreuses pour partager ce moment. Nous les remercions chaleureusement pour l'intérêt qu'elles portent à nos projets.

Coté ados, les journées ont été ponctuées par de la cuisine, des sorties (à la piscine, inter centre, escape game), un atelier autour du cyanotype, des jeux, de la pétanque et du sport...

Rendez-vous pour de nouvelles aventures !

Encore un grand merci à tous, pour votre participation et votre bonne humeur !!!



33



VIVRE ENSEMBLE REPAS DES BÉNÉVOLES

Afin de remercier les bénévoles pour toutes les actions qu'ils ont menées tout au long de l'année 2024, le CCAS a rassemblé 34 convives le lundi 27 janvier. L'association route42-musique était présente pour animer cet évènement. Le CCAS a fait appel au restaurant collectif de l'ADAPEI de la Loire « restaurant 3S » à Andrézieux pour élaborer l'entrée et le plat chaud. Les bénévoles interviennent sur

plusieurs manifestations, colis et repas de Noël, repas estival. Ils accompagnent en minibus les personnes ayant des difficultés à se déplacer pour effectuer leurs courses. Ils sont présents lors des bourses d'échanges pour tenir la buvette, ... Chaque bénévole a bien mérité le bon cadeau offert par le CCAS à dépenser dans les commerces de la commune.



34 REPAS MAISON DES AÎNÉS

Le dernier repas des seniors à la Maison des Aînés a eu lieu le 7 février. 19 convives se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un très bon repas confectionné par le restaurant municipal comme à l'accoutumée : salade verte accompagnée de



lasagnes, fromage et charlotte aux fruits rouges. Ce repas a été suivi par une après-midi karaoké animée gracieusement par Evelyne BRUNEL, bonsonnaise, dans une ambiance très chaleureuse. Les avis sont unanimes : vivement le prochain repas !



REPAS ESTIVAL ESPACE BARBARA

Vous avez plus de 70 ans et envie de partager un bon moment avec des personnes sur votre commune ? Profitez d'un moment convivial avant l'été avec repas et animation dansante.
Votre inscription sera enregistrée après avoir rempli et déposé le bulletin d'inscription en Mairie avec la présentation d'un justificatif de domicile et votre règlement.

Inscription du
06 au 28 mai
Dans la limite des places disponibles



Salade de melon,
pastèque raisin et jambon cru
Roti de veau ou gigot cuit à basse
température ratatouille et riz.
Fromage
Dessert de saison
Animation Musicale
par Rythm'Animation

Participation au repas estival

Espace Barbara + animation musicale

qui se déroulera le :

Jeudi 12 juin - 12h

- 12 € par personne
- Détenteurs du Pass'Seniors : 7 €

Condition : bonsonnais âgé(e) de 70 ans minimum en 2025 (né(e) en 1955 ou avant)

INSCRIPTION :

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :
Madame Date de naissance :

35

Même conditions de tarif pour votre conjoint(e), époux(se) même adresse né(e) après 1955
(présenter un justificatif de domicile)

Adresse :

Téléphone :

Même conditions de tarif pour un aidant familial ou professionnel
(Joindre une photocopie de votre carte invalidité)

NOM, prénoms aidant(e) :

Mr ou Mme : Filiation : Professionnel :

RÈGLEMENT

Prix du repas/ personne: 12,00 €

Nombre de personne(s) : TOTAL Espèces CB Chèque N° Chèque

1 ou 2

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer cochez la case
Vous serez contacté par téléphone pour le service minibus.

CCAS - Mairie - place Charles de Gaulle - 42160 Bonson ou le déposer en Mairie aux heures d'ouverture
Soit par mail à: coordination.animation@mairie-bonson.fr



Pour des raisons d'organisation, merci de prévenir au plus tôt en cas d'empêchement.

Après le 30 mai 2024 aucun remboursement ne pourra être effectué sans justificatif médical.

VOYAGE CCAS SENIORS DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Vos vacances dans le Pays Basque - Biarritz



Les transports SESSIECQ vous conduiront en autocar au Pays Basque. Votre bus sera équipé en sanitaires et climatisé.

À 1,5 km de la plage par un petit chemin piétonnier, et à 3 km du centre-ville de Biarritz, le manoir de style anglo-normand du village de vacances « VTF Le Domaine de Françon » vous attend dans son parc de 12 ha. Un point de départ idéal pour découvrir cette belle région.

Le Pays Basque a une personnalité singulière. Entre côte atlantique déchiquetée et sommets pyrénéens enneigés, de magnifiques villages aux maisons blanches à colombages rouges, groupées autour d'un fronton de pelote basque, font de ce minuscule territoire une des régions préférées des Français. Le Pays Basque est aussi riche sur le plan culturel

et architectural que ses paysages peuvent être somptueux. L'influence de l'Espagne toute proche y est aussi très forte. Partez à la découverte des curiosités du Pays basque, de ses villes animées, de ses fêtes, des villages qui bordent l'océan ou qui s'éloignent dans les terres de l'arrière-pays, et découvrez, au cœur de décors authentiques, les fameuses maisons traditionnelles colorées. Marchez le long des côtes ou sur les étroits chemins de montagne pour atteindre de superbes vues panoramiques ou le mouvement des vagues, au loin, saura vous hypnotiser. Enfin, rapprochez-vous de Biarritz, où vous pourrez profiter des plages infinies de cette station balnéaire que les surfeurs qualifient de véritable paradis sur Terre.



36

Vous aurez sur la semaine tout un programme qui vous permettra la découverte des grands sites incontournables du Pays Basque. Des temps libres vous permettront de faire quelques emplettes « achats souvenirs » ou « gastronomiques » dans les centres villes ou sur les marchés locaux.

Tous les soirs une animation vous sera proposée au village vacances.

Les repas seront pris en partie au village vacances mais également dans des restaurants typiques lors de vos visites. Des pauses gourmandes tout au long du séjours réveilleront vos papilles, allant de la visite de la chocolaterie ou de l'atelier du piment.

Le programme détaillé sera confirmé et disponible en Mairie avant les inscriptions.

Nous vous souhaitons un excellent voyage.

BONSONNAIS ÉLIGIBLE AU PROGRAMME

SÉJOUR : 505,44 €(assurance comprise)
Taxe de séjour : 8.05 €
TOTAL : 513.49 €
Transport : 83.90 €
TOTAL : 597.39 €

BONSONNAIS ÉLIGIBLE À L'AIDE

SÉJOUR : 293,44 €(assurance comprise)
Taxe de séjour : 8.05 €
TOTAL Séjour : 301.49 €
Transport : 83.90 €
TOTAL : 385.39 €

Prise de rendez-vous à partir du 03 juin, à l'accueil de la mairie ou au 04 77 55 14 16

BOURSE AUX VÊTEMENTS



Le dimanche 23 mars s'est déroulé la bourse aux vêtements avec 31 participants cet évènement a été un franc succès ! Les bénévoles ont tenu la buvette dont la recette a été reversée au CCAS.

REPAS & ATELIER PEINTURE

Vendredi 18 avril a eu lieu le repas seniors à la Maison des Ainés suivi d'un «Atelier Peinture» grâce à l'association «Ombres et Lumières» !

Comme à l'accoutumé, le repas était préparé par le restaurant municipal.

18 séniors étaient présents et 12 ont participés à l'atelier peinture. Cette activité a été très appréciée et chaque senior est reparti avec son dessin.

BOURSE À LA PUÉRICULTURE

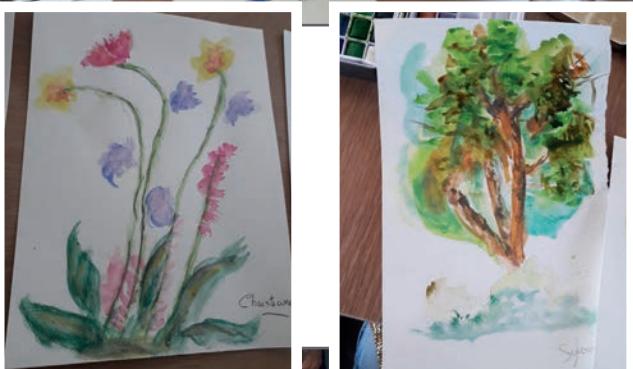
**Bourse
Puériculture**
Venez vendre... Venez acheter !

Samedi 17 Mai
8h30 à 12h30

**VÊTEMENTS ENFANTS 0 À 6 ANS
+ ACCESSOIRES & MOBILIER**

Inscription en Mairie à partir du 22 avril
(7€ l'emplacement)

Espace Barbara Renseignements : 04 77 55 14 16



COLIS DE NOËL OU REPAS DE NOËL 2025

A retourner impérativement avant le 31 octobre 2025 en Mairie

Conditions : bonsonnais âgé(e) de 70 ans minimum en 2025, (né(e) en 1955 et avant)

Coupon à déposer : au CCAS - Mairie - place Charles de Gaulle - 42160 Bonson
ou en Mairie aux heures d'ouverture ou par mail à : coordination.animation@mairie-bonson.fr



COUPON RÉPONSE COLIS DE NOËL

Les dates de remise des colis vous seront communiquées ultérieurement
Une pièce d'identité vous sera demandée lors du retrait du colis

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :

Madame Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

COLIS : 1 personne

2 personnes

Si vous avez des difficultés pour venir chercher votre colis, cochez cette case
Vous serez contacté par téléphone

38



COUPON RÉPONSE REPAS DE NOËL

Le repas de Noël aura lieu le mercredi 26 novembre à l'Espace Barbara
Dans la limite des places disponibles

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :

Madame Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

REPAS : 1 personne

2 personnes

Votre conjoint(e), époux(se), même adresse,
né(e) après 1955 vous accompagne au repas

Prix du repas : 30€

NOM, prénoms conjoint(e) : M. ou Mme Date de naissance :

Si vous avez des difficultés pour vous rendre à l'Espace Barbara, cochez cette case
Vous serez contacté par téléphone pour le service minibus de 12h

Un aidant professionnel ou familial vous accompagne
au repas, joindre une photocopie de votre carte d'invalidité...

Prix du repas : 25€

NOM, prénom aidant(e) : M. ou Mme Profession

RÈGLEMENT à cocher (ou à renseigner si paiement par chèque, à l'ordre du Trésor Public) :

Montant

Espèces

CB

Chèque

N° du chèque



Saison Culturelle
ESPACE BARBARA

2024 - 2025

SAISON CULTURELLE

RAPHAËL LACOUR

Une belle soirée pleine d'humour et d'interactivité ce samedi 25 janvier avec un public venu nombreux. Raphaël LACOUR a offert tout un panel d'imitations à sa façon pour le plus grand plaisir de l'assistance qui a bien joué le jeu.

Merci à tous pour ce bon moment.



LES CARRÉS M'EN FOU

Une soirée de « OUF », samedi 15 mars, avec les Carrés m'en fou... ! Ils ont joué leur dernière pièce JACKPOT devant près de 250 personnes dans une super ambiance. Merci à l'association de handball de Bonson qui a proposé une buvette pour compléter cette soirée.



39

COLD CASH & NO NAME CATS

Ce samedi soir 12 avril, dans le cadre de la Saison Culturelle 2024/2025, ce sont près de 250 personnes qui sont venues assister à un concert de rock, Espace Barbara. Les groupes COLD CASH et NO NAME CATS ont enflammé le public en jouant de nombreux succès de Hard Rock puis Rock and Roll. De nombreux danseurs ont pris d'assaut la piste pour se déhancher au rythme de la musique. Quelle ambiance !!!



Retrouvez le programme de la prochaine saison culturelle 2025-2026 dans la revue municipale de juillet



ASSOCIATIONS BONSONNAISES

• GARDIENS POUR TOUS

10 ans de passion pour les gardiens de but !

L'association « Gardiens pour Tous » souffle cette année sa 10ème bougie !

Depuis une décennie, nous œuvrons pour transmettre la passion du poste de gardien de but, accompagner les jeunes talents et promouvoir cet art si particulier du football.



Happy Birthday



Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, nous vous donnons rendez-vous le :

samedi 28 juin 2025 à Bonson

pour une journée exceptionnelle. Au programme : des animations et bien d'autres surprises pour petits et grands passionnés de football.

Que vous soyez gardien, entraîneur, supporter ou simplement curieux, venez partager ce moment avec nous et célébrer ensemble 10 ans d'engagement et de passion pour les derniers remparts du football !

Pour ne rien manquer des infos et du programme à venir, suivez-nous sur Facebook et Instagram !

• FCBSC

Le FC Bonson Saint Cyprien vient de terminer son tournoi Jeunes du week end du 1er et 2 mars 2025.

Tournoi qui a eu lieu dans la salle des sports de Saint Cyprien.

40 Plus de 300 jeunes licencié-es de 5 à 12 ans se sont rencontrés par catégorie pour réaliser 6 tournois : U6, U7, U8, U9, U0/U11 et U12/U13.



Nous remercions les différents clubs pour leur participation, leur bonne humeur et leur fair-play : Sury le Comtal, Saint Romain le Puy, St just st Rambert, Saint Galmier-Chamboeuf, Saint Marcellin en forez, Saint Chamond, Eveil de Lyon, Savigneux-Montbrison, Andrezieux Bouthéon, Luriecq, Sorbiers-La Talaudière

Félicitations à nos amis et voisins de Sury le Comtal en catégorie U12/13 pour leur 1ère place.

Bravo aux 2 coachs Robert et Franck. De très belles personnes.

Bravo également pour leur 1ere place en U8 et U10/11 à St Chamond.

Et Toutes nos félicitations aux U9 du FCBSC pour leur victoire en catégorie U9 et un grand Merci à tous les licenciés du club et à nos nombreux coachs.

Mention spéciale aussi à tous les bénévoles et parents du FCBSC pour leur implication, les sourires et rires, leur présence et leur soutien.



• FJEP BONSON - KORFBAL

La saison sportive continue pour nos joueuses et joueurs de Korfbal !!!

L'équipe adulte enchaîne les matchs du championnat national avec envie et motivation.

L'objectif de ces rencontres est d'apprendre et de faire progresser les joueurs ayant le moins d'expérience à ce niveau, afin de pouvoir remporter quelques matchs contre des concurrents de notre niveau.

Les matchs sont disputés et difficiles, et les victoires n'en sont que plus belles !

En parallèle, les adultes ont livré de super matchs lors de la phase de qualification et ont décroché leur place en demi-finale de la Coupe de France de Korfbal !



RDV pour les soutenir le samedi 14 juin à 15h30 contre Massy, puis à 17h30 pour le match de la 3e place et, qui sait, à 19h pour la finale, au gymnase Elda et Fleury Granette à Saint-Genest-Lerpt.



Bouygues Energies & Services
Centre Loire
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com



- **Éclairage public**

Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations

- **Réseaux**

Électrique, fibre optique, gaz

- **Services aux collectivités**

Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE), vidéoprotection

- **Gestion de Traffic**

Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)

Panneaux à Messageries Variables (PMV), Contrôle d'accès



41

Venez les encourager, venez (re)découvrir le Korfbal, soyez les bienvenus. On vous attend nombreux !!!

Nos jeunes Bonnais participent aux tournois avec beaucoup d'enthousiasme.

Et ils donnent de la voix pour s'encourager :)

Il y a de belles réussites chez nos enfants, et de remarquables progrès chez nos ados.

Ce sont de belles journées partagées en équipe et avec les familles, et c'est l'occasion de mettre en application les conseils des coachs.

Bravo à eux tous pour cette motivation et cette bonne humeur inébranlable, qui font plaisir aussi bien aux entraîneurs qu'aux supporters !

Que vous soyez adultes, ados ou enfants, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : le plaisir du jeu collectif mixte, l'envie de gagner et une bonne ambiance sont au rendez-vous ! RDV au gymnase de Bonson :

- Mardi à 20h pour les adultes
- Vendredi à 18h pour les moins de 12 ans
- Vendredi à 19h pour les plus de 12 ans

korfbal.bonson@gmail.com
06 07 63 85 81

• SOU DES ÉCOLES

Le 29 mars dernier, le Carna'Sou 2025, événement phare organisé par le Sou des Écoles, a fait le bonheur de nombreuses familles, petits et grands, venus fêter monsieur Carnaval dans une ambiance festive et conviviale. Le traditionnel défilé a réuni parents et enfants déguisés qui ont défilé ensemble dans les rues bonsonnaises afin de se rendre à l'Espace Barbara pour terminer par l'embrasement du bonhomme d'hiver. Cet instant a symbolisé la fin de l'hiver et le retour des beaux jours. La confection de monsieur Carnaval avait été faite par les enfants au périscolaire et nous remercions l'équipe des animateurs pour avoir fait cela avec eux.



Les bénévoles ont œuvré tôt dès le matin pour préparer la buvette, où crêpes et boissons ont régale les participants. Une après-midi pleine de surprises et de rires, dont l'animation a été assurée par Rythm'Animation, a permis d'enthousiasmer les nombreuses familles présentes, apportant joie et bonne humeur. Pour restaurer les gourmands, le food truck Au Goût du Monde a proposé une sélection de wraps, burgers, hot-dogs et frites.

Le tirage au sort de la tombola a été effectué au cours de cette soirée. Elle a rencontré un grand succès, permettant de distribuer de nombreux lots, allant de l'écran de télévision aux bons cadeaux offerts par les commerçants de la commune.

L'ensemble des fonds récoltés permettra de participer aux financement des projets et sorties scolaires à venir, contribuant ainsi à enrichir la vie scolaire des enfants. Les bénévoles de l'association remercient fortement les commerçants ayant participé en proposant des lots et félicitent les enfants pour leur investissement dans cette vente de tickets.

SAVE THE DATE* :

Samedi 17 mai, le Sou des Écoles organisera son concours de pétanque annuel au complexe sportif. Nous espérons que de nombreux amateurs viendront participer à ce concours. Ce concours a rencontré un grand succès au cours des dernières éditions, nous espérons qu'il sera de même cette année. Au cours de cet après-midi, des jeux d'extérieurs seront proposés aux familles dans le cadre du projet des 10 jours sans écrans de loisirs. Ce projet est initié par Mme GIMENEZ, enseignante à l'école Jules Verne, et soutenu par notre association pour la deuxième année.

La tant attendue Kermesse se déroulera le week-end du 13 et 14 juin. Les bénévoles travaillent déjà dessus pour proposer un bel après-midi aux enfants. Les détails sur son déroulement seront très prochainement communiqués. Afin de préparer au mieux cet événement festif, nous invitons les parents disponibles à venir prêter main-forte aux bénévoles. Vous pouvez

42 déjà nous contacter au 06.25.34.04.34 ou via l'adresse lesoudesecoles.bonson42@gmail.com.

Un grand merci à tous les bénévoles, parents et enfants pour leur engagement et leur participation à la réussite de ces événements. Grâce à vous, l'année scolaire est dynamique et festive et cela permet de financer et soutenir les activités proposées par l'équipe enseignante de notre école.

Les bénévoles du Sou des Ecoles.

*Retenez la date

• TEMPS LIBRE



Samedi 8 mars un groupe de » temps libre « se dirige vers Annecy. Départ 8 heures tout le monde est en forme. Après un pique-nique dans le parc, on se disperse, la foule est trop importante. Nous admirons les costumes venus tout droit du Carnaval de Venise. Le spectacle est merveilleux. Malheureusement tout a une fin et nous sommes de retour à Bonson à 21h30.
Belle journée !!!

Ce mardi 18 février, c'est un jour de bricolage.

Une intervenante nous attend pour nous apprendre à fabriquer des bracelets. Les élèves sont attentives. Les résultats concluants.

En Janvier escapade au Planétarium dans le cadre des « petites sorties » Confortablement installés sous un écran hémisphérique, nous voyageons dans l'univers.
C'est magique !!!!



temps libre



• FCPE

Chers parents,

• Enquête cantine, goûter et périscolaire :

La FCPE tient à remercier chaleureusement les parents qui ont pris le temps de répondre à l'enquête sur la cantine, le goûter et les temps périscolaires midi/soir entre le 21 février et le 3 mars 2025.

Vos réponses ont été essentielles pour nourrir les échanges constructifs avec la mairie et améliorer le bien-être de nos enfants. Les résultats de cette enquête ont permis de recueillir l'avis de 122 parents pour 166 élèves, dont un peu plus d'un tiers d'élèves en classe de maternelle notamment.



Les résultats de cette enquête mettent en lumière plusieurs aspects positifs : les retours sur les repas sont globalement très favorables, avec une qualité largement appréciée (81,6% d'avis positifs). Les parents ont salué la diversité et la qualité des repas, majoritairement issus de l'agriculture biologique et de la production locale. La mise en place du demi-self en élémentaire a également été particulièrement bien accueillie.

L'avis général sur la cantine est positif à 59,6%. Les retours concernant les deux périodes périscolaires (cantine et goûter) sont également globalement favorables avec 59,7% d'avis positifs pour le périscolaire du midi et 78,8% pour le périscolaire du soir, bien que quelques ajustements soient nécessaires.

En effet, plusieurs points d'amélioration ont été identifiés.

D'une part, la quantité des repas est jugée insuffisante par 50,9% des parents ainsi que la qualité et la quantité des goûters qui ont fait l'objet de critiques négatives de la part de nombreux parents (respectivement 57,7% et 63,5%). L'avis global sur le goûter est également négatif pour 55,7% des parents.

D'autre part, l'ambiance jugée trop bruyante et le temps de repas jugé trop court sont des préoccupations majeures. Bien que ces éléments n'aient pas affecté la satisfaction globale des parents (seulement 40% des répondants se disant insatisfaits du temps périscolaire du midi et 21% du temps du soir), ces observations ont été prises en compte dans nos échanges avec la mairie lors de la réunion du 7 mars 2025.

Concernant le temps de repas, il est à noter que plusieurs organisations ont déjà été testées depuis la rentrée de septembre 2024. Certaines ne se sont pas avérées concluantes, en revanche la solution la plus adaptée est actuellement à l'essai.

Des parents d'élèves FCPE ont partagé un repas à la cantine vendredi 21 février 2025 et leur constat est plutôt positif et rassurant, notant tout de même des axes d'amélioration à apporter. Actuellement, les élèves de maternelle commencent à manger à 11h35 et quittent la cantine environ 50 minutes plus tard, tandis que les élèves de CP commencent leur repas un peu plus tard, puis les autres classes avec des horaires échelonnés. Il y a également une rotation des classes en élémentaire. Des réunions auront lieu prochainement avec les équipes périscolaires pour travailler à améliorer le bien-être des enfants pendant ces deux temps. Vous pouvez lire les comptes rendus sur le Portail Familles.

• 2ème Conseil d'école :

Lors du conseil d'école qui s'est tenu le 14 mars 2025 en présence de la directrice de l'école, l'équipe enseignante, la mairie et des représentants de parents d'élèves (FCPE), plusieurs questions et sujets relayés par les parents ont été abordés.

- L'aménagement de la cour est toujours en cours de discussion, mais des contraintes liées à la sécurité retardent le projet.
- Par ailleurs, le nombre d'adultes surveillant les récréations a été augmenté afin de renforcer la sécurité et le bien-être des enfants.

- Pour les sorties scolaires, il a été décidé de se concentrer sur la grande sortie de fin d'année, tandis que les autres activités seront principalement organisées au sein de l'école afin de limiter les coûts de transport, qui ont considérablement augmenté récemment.

- Les enseignants mettent également en place des échanges réguliers entre les classes de Grande Section et de CP pour faciliter la transition vers l'élémentaire.

- Enfin, une réunion d'information pour les parents des futurs élèves de Petite Section aura lieu le 20 mai à 17h, et les portes ouvertes avec les futurs élèves se tiendront en juin. À ce jour, les effectifs pour la rentrée de septembre prochain sont stables.

Nous encourageons les parents à consulter les comptes rendus des réunions (par mail et sur le Portail Familles) pour obtenir davantage de détails sur les échanges et les décisions prises.

• Défi "10 jours sans écrans"

Nous organisons le défi «10 jours sans écrans» du 13 au 22 mai 2025, en collaboration avec l'école, le Sou des écoles, le périscolaire, le centre de loisirs et la Mairie de Bonson. Nous vous invitons à participer activement et espérons vous voir nombreux. Faites passer le message !

Les parents de la FCPE vous remercient à nouveau pour votre participation active et restent à votre écoute pour continuer à améliorer les conditions de scolarité de nos enfants, par mail assofcpebonson@gmail.com, sur la page Facebook FCPE Bonson ou aux abords de l'école.

• ÉCOLE DANSE DE BONSON

Un Voyage Culturel et Artistique en Espagne – 3ème Édition

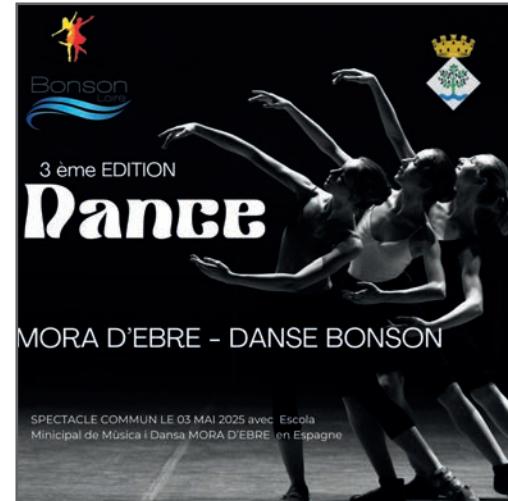
Du 1er au 4 mai 2025, notre école de danse organise un voyage culturel exceptionnel en Europe. Soixante danseuses, issues des disciplines de danse classique, moderne jazz et street dance, auront l'opportunité de vivre une expérience enrichissante en collaborant avec l'école de danse de Mora d'Ebre en Espagne. Cette 3ème édition s'annonce inoubliable !

Un Partage Artistique et Pédagogique

Ce projet ambitieux permettra à nos danseuses de découvrir de nouvelles méthodes d'enseignement et d'échanger avec des professeurs espagnols. Elles auront aussi l'honneur de représenter le savoir-faire français lors d'un spectacle commun, le 3 mai 2024, en l'honneur des 40 ans de l'Escola Municipal de Música i Dansa de Mora d'Ebre.

Une Année de Préparation pour un Moment Unique

Tout au long de l'année, nos élèves ont collaboré avec leurs homologues espagnols via des visioconférences et des cours en vidéo pour concevoir des chorégraphies communes. Afin de favoriser l'échange linguistique et culturel, chaque danseuse préparera une fiche de présentation personnelle en espagnol.



Un Programme Riche en Découvertes et en Partage

Au-delà de la danse, ce voyage sera ponctué d'activités variées :

- Visite du village de Mora d'Ebre et du château de Mirabet
- Visite du centre d'éducation spécialisée Jeroni de Moragas
- Démonstration de danse à l'hôpital de Mora d'Ebre

Des Ateliers de Danse Animés par des Professionnels Reconnus

- Modern Jazz avec Gérald
- Danse classique avec Nadine
- Danse urbaine avec Elisa
- Zumba avec Sylvain
- Atelier danse inclusive avec Zoé TOINON, destiné aux personnes en situation de handicap du centre Jeroni

En parallèle, des repas communautaires, généreusement organisés par la mairie de Mora d'Ebre, offriront des moments de convivialité et d'échange entre les participants.

Un Spectacle Solidaire pour Clôturer l'Événement

Ce séjour s'achèvera en beauté avec un **spectacle au théâtre de Mora d'Ebre**, dont l'intégralité des fonds récoltés sera reversée au centre d'éducation spécialisée Jeroni de Moragas.

Suivez cette **aventure humaine et culturelle** sur nos réseaux sociaux, où nous partagerons les moments forts de ce voyage inoubliable !



• HBBC

Nathalie, une bénévole hors du commun.

Cette saison, Nathalie, Nath comme on aime l'appeler au sein du club, a eu l'immense honneur de recevoir la médaille de bronze de la jeunesse, du sport et de l'engagement associatif des mains de M. Le Préfet de la Loire.

Cette distinction vient récompenser un engagement sans faille pour notre club depuis 6 magnifiques années. Nathalie a commencé au club en tant que coach de notre équipe M9 durant 4 saisons. Ses valeurs humaines telles que sa générosité, sa gentillesse ont rapidement fait de Nathalie un élément précieux pour notre club et un véritable repère pour tous les jeunes qui sont passés entre ses mains expertes, car au-delà de la transmission de sa passion qu'est le handball, elle leur a également transmis les valeurs qui lui sont si chères que sont le respect, la solidarité, le courage et qui ont permis à ces enfants de faire d'eux, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Puis, au moment du départ du bureau du fondateur du club, (ce dernier était à un tournant de son histoire), soit de nouvelles personnes reprenaient le flambeau, soit le club mourait.

Et c'est comme ça qu'une nouvelle aventure commençait pour Nathalie puisqu'elle accepta de me suivre dans cette aventure en devenant la toute nouvelle vice-présidente du club. Aujourd'hui, Nathalie est dans sa 3ème année de vice-présidente ; rôle qu'elle rempli à merveille grâce à ses qualités humaines et toutes ses valeurs qui sont si importantes pour notre club. Aujourd'hui, elle est devenue un véritable exemple et un véritable modèle pour tous les bénévoles du club, et je dirais même plus, un véritable modèle pour le monde du bénévolat en général.

C'est pourquoi il paraissait tellement important de mettre cette femme en valeur en soumettant son dossier pour la médaille de bronze de la jeunesse, du sport et de l'engagement associatif. Cette récompense est amplement méritée au vu de tout le temps consacré à notre club et tous les sacrifices consentis pour que celui-ci devienne ce qu'il est aujourd'hui. Et cette récompense est d'autant plus belle que Nathalie était la seule représentante du handball ligérien lors de cette cérémonie.

Nathalie, le HBBC et la ville de Bonson te remercient pour ton engagement et pour tout ce que tu apportes au monde associatif.

Declippeleir Guillaume
Président HBBC

• FNACA

La cérémonie du 19 Mars 1962 ayant été exceptionnellement annulée sur Bonson, c'est en comité restreint, que les membres du bureau de la Fnaca ont, dès le lendemain, rendu hommage à nos anciens combattants en essayant de représenter au mieux, tous les adhérents. A cette occasion, le message de la Ministre Patricia Miralles, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la mémoire des anciens combattants, habituellement transmis par Monsieur le Maire le 19 mars, a pu être lu, selon son souhait.

INFOS RAPPEL :

- * repas de la Sauzée le 15 mai 2025 à midi.
 - * voyage Espagne du lundi 27 au vendredi 31 octobre 2025 .
- Vous trouverez plus de détails sur votre éditorial FNACA de février.



45



• AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE SURY - ST MARCELLIN - BONSON

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Sury, St Marcellin et Bonson remercie tous les donneurs présents à notre dernière collecte. En effet, une affluence record, malgré les vacances scolaires a été enregistrée avec 171 présents, 156 prélevés et 10 nouveaux donneurs. MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Si on ne présente plus le don de sang total, le don de plasma est cette année notre priorité.

De nombreux patients atteints de différentes maladies ont besoin de transfusion de plasma et d'injection de médicaments dérivés de plasma. A titre d'exemples, les médicaments dérivés du plasma sont utilisés pour pallier les troubles sévères de la coagulation sanguine. Sans ce liquide jaune translucide, qui représente 55% du volume sanguin, ces personnes malades ou en soins intensifs ne pourraient pas vivre normalement. Riche de plus de 300 protéines différentes, le plasma est une matière première extrêmement précieuse. Actuellement, le nombre de dons de plasma est de 150 000 dons annuels pour la région Rhône Alpes, l'objectif étant de dépasser les 300 000.

Nous vous rappelons les prochaines dates de don sur nos communes :

BONSON – Espace Barbara - Le jeudi 26 Juin 2025 de 15h à 19h

BONSON – Espace Barbara - Le jeudi 24 Juillet de 15h à 19h

SURY LE COMTAL – Salle l'Onyx - Le jeudi 21 Août de 15h à 19h

Toutes nos pensées vont pour Marie Christine Girard qui nous a quitté. Notre ancienne Présidente s'est beaucoup investie et œuvrée pour notre association.

• BONSON EN FÊTE

Comme chaque année, très gros succès pour notre soirée Célibataires du 1er Février.

Des couples se sont-ils formés ? Mystère...

Nous avons eu que des bons retours sur l'organisation et la décoration alors, nous souhaitons vivement tous vous remercier pour votre participation.

À très vite !



• FJEP Section Multi-collections

Très bonne participation à la bourse « Multi-collections » du 1er mars organisée par la section (FJEP) .

Un public très nombreux constitué de collectionneurs et visiteurs est venu tout au long de la journée. Une grande variété de collections était proposée par une trentaine d'exposants. (insignes militaires, timbres, cartes postales, disques, pokémon, documents historiques anciens, pièces de monnaie, voitures miniatures, etc.) Les exposants ont dû refuser des réservations par manque de place.

Le thème de départ sur l'univers de Tintin a été très prisé .

Une grande exposition sur l'ASSE a été très appréciée des visiteurs.

A noter : La section multi-collections composée de 12 adhérents se réunit tous les premiers lundis du mois de 10 heures à midi, salle de l'amitié à Bonson et assure une permanence pour les échanges les mêmes jours de 14 heures à 15 heures.



TÔLERIE FORZIENNE
04 77 55 17 10
10 Rue de l'Industrie,
42160 Bonson
tf-factory.com
tolerie-forzienne.com

Mobilier Urbain Design
Ensembles Mécano Soudés



Contardo[®]

David Contardo

TRAVAUX PUBLICS

Viabilisation

Terrassement

Canalisation

17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

• MAM RIRES D'ENFANTS

La MAM RIRES D'ENFANTS accueillera une nouvelle collègue dès septembre 2025.

Perrine récemment agréée assistante maternelle travaillera les lundis, mercredis et vendredis.

MAM RIRES D'ENFANTS

28 bis avenue de Saint Rambert
42160 bonson - 07.66.55.94.33

mamriresdenfants42@gmail.com



<https://www.facebook.com/share/16PnoHA9fC/>

PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole à l'opposition

A Bonson ; une réalité s'impose à nous et il sera difficile d'en faire abstraction : celle de son évolution historique autour des quatre axes qui la traversent.

Quatre axes, bordés d'habitations diverses et variées abritant de l'« Humain »

Bel exemple d'une symbiose obligée, jusqu'à présent vécue avec patience. Celle-ci s'est construite autour d'un « Résidant » et d'un « automobiliste traversant » ! L'un regardant l'autre et l'autre traversant Bonson sans regard ni égard envers ce riverain égaré dans ces abords quelques peux arides !

Certainement difficile pour nos collègues Bonnonsais résidants, dans ces espaces, calmes, arborés et riants, lovés au sein des ailes de cette historique iconographie du « Papillon » d'imaginer la vie aux abords de

ces axes routiers. D'ailleurs notre nouveau logo, la « Vague » a tenté d'emporter aux oubliettes cette tête configuration routière à la présence difficile à gommer ! Cela étant établi, l'équipe municipale aux manettes tente, sur ce sujet, à faire rentrer au chausse pied auprès de nos Bonnonsais « riverains » l'idée mainte fois énoncée de « notre belle commune où il fait si bon vivre » Cet adage est certainement exact pour une bonne partie des familles Bonnonsaises : il reste à le faire vivre pour les « Riverains ». Manifestement, sous cette mandature, se préoccuper d'aménager nos axes routiers pour les rendre vivables tout en les laissant circulants est un choix qui n'a pas été fait avec comme corollaire un mécontentement grandissant. Certes un deuxième policier municipal a été

recruté avec la promesse : « du contrôle, du contrôle » Des contrôles épisodiques, vitesses et camions, ont été réalisés. Le résultat nous en a été récemment communiqué. En deux mots : de légers dépassements de vitesse et les camions disposaient tous d'un justificatif ! Conclusion : « Vous avez un sentiment de vitesse » ! Le coup du « Sentiment » ... voilà que dans notre propre commune il s'invite ! Peut-être de légers dépassements de vitesse mais multipliés par un volume toujours croissant de véhicules c'est beaucoup de mécontentement et d'attente. Bien sûr on ne peut pas « mettre un policier derrière chaque automobiliste » mais aménager ces 4 axes et bien d'autres afin de domestiquer le volume, la vitesse et le bruit doit être possible encore faut-il le vouloir...Bonsonenforez2020@outlook.fr

47

Droit de parole à la majorité

Le budget communal 2025 a été voté !

Le budget de la commune est plus qu'un simple document comptable : c'est la traduction concrète de notre engagement envers les générations futures. Cette année encore, nous avons fait le choix fort de placer l'enfance au cœur de nos priorités.

Parce que les premières années de la vie sont décisives, parce qu'un enfant bien entouré aujourd'hui est un adulte épanoui demain, nous consacrons une part importante de notre budget à l'éducation, à l'accueil de la petite enfance, aux activités périscolaires et extrascolaires ainsi qu'aux équipements dédiés à nos petits bonnonsais.

Ce budget 2025 prévoit notamment :

- la livraison du nouveau pôle enfance, à proximité de l'école et du restaurant

municipal,

- l'augmentation des moyens pour les temps périscolaires et le centre de loisirs,
 - l'agrandissement de l'aire de jeux au complexe sportif,
 - une enveloppe importante pour les écoliers : crédits scolaires, subventions pour des projets et sorties, matériels, vélos...
 - le pass' jeunes ainsi que les chantiers jeunes,
 - une étude de rénovation énergétique de l'école et d'aménagement des cours,
 - La moitié des dépenses réelles de fonctionnement sont orientées vers la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
- Aussi, fidèle à ses priorités, la municipalité réaffirme son engagement en faveur du lien social, à travers un soutien renouvelé à la

vie associative et une attention particulière portée à nos aînés. La municipalité affirme sa volonté de construire une commune solidaire et inclusive. Le soutien aux associations et l'accompagnement des aînés ne sont pas de simples lignes budgétaires : ce sont des choix politiques forts, au service d'un bien vivre ensemble durable et humain. Nous n'oublions pas l'environnement, la sécurité ou encore le cadre de vie, qui sont au cœur des orientations budgétaires. Ce budget est le fruit d'un travail collectif, nourri par vos retours, vos attentes et votre implication. Ensemble, continuons à faire de notre commune un territoire attentif, bienveillant et tourné vers l'avenir. Une présentation détaillée sera publiée dans le bulletin municipal du mois de Juillet 2025 !

Hôtel de ville

Mairie de Bonson B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Site internet : www.mairie-bonson.fr

Horaires d'ouverture

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : contact@mairie-bonson.fr



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- Standard : 04 77 55 14 16
- État Civil : 04 77 55 14 16
- Urbanisme : 04 77 55 55 68
- Services Techniques : 04 77 55 55 69
- Action Sociale (CCAS) : 04 77 55 14 16
- Médiathèque : 04 77 55 87 74
- Police Municipale : 04 77 55 55 61

- Pôle Enfance Jeunesse : 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65
- Restaurant municipal - Accueil périscolaire -
Centre de loisirs - Club Ados :
secretariat.saej@mairie-bonson.fr
periscolaire@mairie-bonson.fr
- Portail Famille : <https://bonson.portail-familles.app/>
- L'Île aux Coissoux : 04 77 73 56 68
- Groupe scolaire Jules VERNE : 04 77 55 02 89
- Vie Associative : 04 77 55 14 16 / 06 15 96 18 16

Accueil et permanences :

- État civil : horaires d'ouverture de la Mairie
- Service urbanisme :
uniquement sur RDV au 04 77 55 55 68 -
Stéphanie VIAL Tous les jours sauf le lundi matin et le mardi après-midi.

- Pôle Enfance Jeunesse :
Vos référents Sandrine DERRIEN / Audrey BRANSIET - Lundi de 13h30 à 17h - Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi de 08h30 à 12h.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55

- 15 Samu
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Urgences Européennes
- 115 Urgences Sociales
- 116000 Enfants disparus
- 119 Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 : Centre antipoison de Lyon